



2^E REGIMENT ETRANGER DE PARACHUTISTES

PLAQUETTE D'ACCUEIL





SOMMAIRE

LE MOT DU CHEF DE CORPS :	2
LE MOT DES PRÉSIDENTS :	3
LE RÉGIMENT :	4
- SON HISTOIRE,	12
- SES TRADITIONS,	22
- SON ORGANISATION,	37
- SA VIE, SON CAMP ET SES SERVICES.	
L'AMICALE :	49
LA GARNISON :	
- LE LOGEMENT ET L'ACTION SOCIALE,	50
- VIVRE DANS LA GARNISON ET EN BALAGNE.	57





LE MOT DU CHEF DE CORPS



Cher nouvel arrivant,

Que ce soit votre premier séjour ou que vous nous reveniez d'une autre garnison, vous avez fait le choix de servir au 2^e Régiment étranger de parachutistes pendant les années à venir.

Cette démarche vous honore autant qu'elle vous oblige et c'est avec un réel plaisir que je vous en félicite et vous souhaite la bienvenue en Balagne et à Calvi.

Le régiment comme sa garnison sont, à de très nombreux titres que vous ne tarderez pas découvrir, des exceptions dans notre Armée de terre.

Ce petit guide se donne pour ambition de vous permettre d'appréhender votre arrivée avec sérénité et tranquillité que ce soit dans le domaine militaire comme dans celui de votre vie de famille en Balagne.

Nous sommes tous à votre disposition pour vous aider et faciliter votre arrivée en Corse ; n'hésitez donc surtout pas à prendre contact avec les différents responsables du régiment comme de la base de Défense afin d'être guidé dans vos démarches.

Encore bravo et à très bientôt au Camp Raffalli.

Le chef de corps.





LE MOT DES PRÉSIDENTS DE CATEGORIES



Ayant choisi de servir à la Légion étrangère, vous rejoignez le 2^e Régiment étranger de parachutistes sous peu.

Vous allez intégrer ou retrouver un monde fait de cohésion, de discipline, de rigueur, d'action et de traditions. Vous allez être les garants de ces dernières, soyez en fiers.

Formant une troupe d'exception, les légionnaires-parachutistes vous accueilleront avec fraternité et bienveillance, sachez leur rendre toute l'attention qui vous incombera dans vos futures responsabilités.

La garnison de Calvi offre un cadre d'exception où vos familles trouveront stabilité, sécurité et douceur de vivre.

Cette plaquette se veut une aide afin d'appréhender votre nouveau milieu, répondant à bon nombre de questions. Soyez assuré que le 2^e REP mettra en œuvre tous ses moyens pour faciliter votre arrivée et guider vos premiers pas au camp Raffalli. N'hésitez pas à me solliciter dès à présent.

Bienvenu parmi nous.

Le président des Officiers



Bonjour,

Vous êtes affecté au 2^e régiment étranger de parachutistes et je vous souhaite dès à présent au nom des sous-officiers, ainsi qu'à vos familles, la bienvenue en Corse.

Installé à Calvi, entre la montagne et la mer, le régiment bénéficie d'un cadre unique, dans un environnement propice à l'installation des vôtres et à leur épanouissement.

Je me tiens à votre disposition afin de vous aider dans vos démarches ou renseignements complémentaires au 04.95.60.92.23 / 06.76.72.22.25.

Dans l'attente de vous lire et de vous rencontrer, je vous renouvèle encore mes vœux de bienvenue.

Le président des sous-officiers.



Au nom de l'ensemble des caporaux-chefs du régiment, je vous souhaite la bienvenue parmi nous.

Que ce soit un retour ou une première affectation au sein du 2^e REP, cette plaquette vous fournira quelques informations générales de la vie du régiment, de ses activités ou encore des installations du camp Raffalli.

Vous y découvrirez également des renseignements utiles sur l'environnement extérieur, qui vous donneront entière satisfaction et vous aideront dans vos démarches.

Pour réussir votre installation parmi nous et faciliter rapidement votre intégration, les différentes cellules du régiment et moi-même sommes dès à présent à votre disposition pour toutes questions et besoins.

Je serais heureux de vous accueillir et de faire la connaissance des vôtres lors des différentes activités familiales.

Le président des caporaux-chefs.



LE REGIMENT : SON HISTOIRE

« Voici soixante ans naissait à l'autre bout du monde une nouvelle confrérie de guerriers : les parachutistes de la Légion. De la vieille Légion, ils avaient recueilli les traditions de rigueur, de solidité, de discipline, de dévouement ; des parachutistes, ils avaient la jeunesse et le goût de l'insolite. Ils formèrent vite une troupe unique en son genre : les bataillons étrangers de parachutistes ».

Général Guignon.

Le 2° Régiment étranger de parachutistes (2° REP) est l'héritier direct du 2° Bataillon étranger de parachutistes, créé le 1^{er} août 1948 à Setif.

Il est également l'héritier de toutes les formations de légionnaires parachutistes dissoutes depuis (compagnie parachutiste du 3° Régiment étranger d'infanterie, 1^{er}, 2^e, 3^e Bataillons étranger de parachutistes et 1^{er} REP).



Engagé dès 1949 en Indochine, il y servira sans discontinuité jusqu'en 1954. Se sacrifiant à de nombreuses reprises comme le 1^{er}BEP (Coc Xa 1950), le bataillon sera anéanti aux côtés de son aîné à Dien Bien Phu.

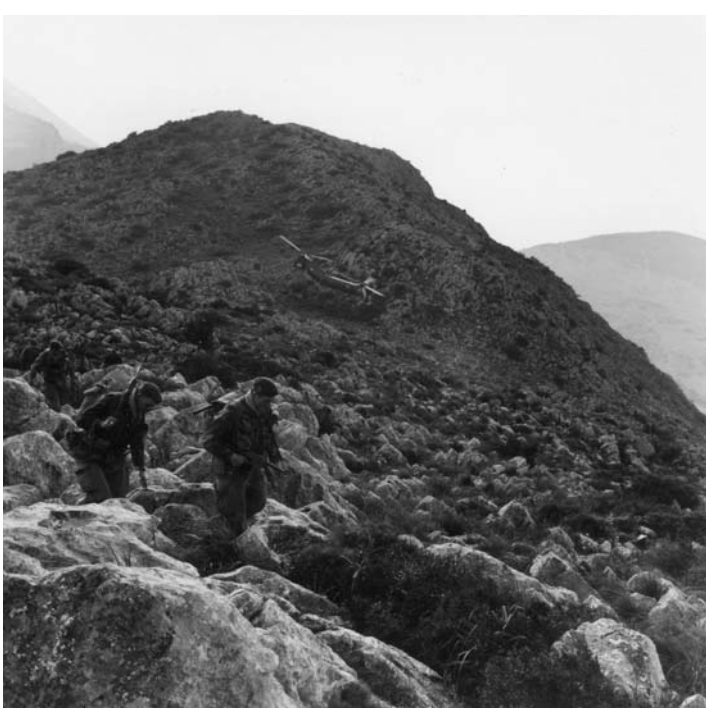
Le 2° BEP sera la seule unité de l'armée française à obtenir six citations à l'ordre de l'armée durant le conflit, se voyant attribué la fourragère aux couleurs de la légion d'honneur.





De 1954 à 1962, il combat en Algérie comme unité d'intervention et infligera des coups terribles aux rebelles. Seule unité para-légion restant en service à l'issue de la guerre, il est implanté à

Bou Sfer jusqu'en 1967, date à laquelle il rejoint la Corse et Calvi. Dès 1963, le régiment spécialise ses unités de combat, spécialités évoluant et perdurant jusqu'à nos jours.





2° REP PLAQUETTE D'ACCUEIL

Déployé de part le monde depuis 1969 sans interruption, le régiment a toujours engagé en pointe dans les nombreuses interventions menées par l'armée française.

Les opérations les plus marquantes auront été :

- Tchad (1968, 1978 *Tacaud*, à/c de 1983, *Manta* et *Epervier*),
- Djibouti (1976, *Loyada*, 1992 *Iskoutir*),
- Zaïre (1978, *Bonite*, Kolwezi),
- Liban (1982, *Epaulard*),
- Rwanda (1990, 1992, *Noroit*),
- Gabon (1990, *Requin*),
- Irak (1991, GCP, *Daguet*),
- Somalie (1992, *Oryx*),
- Centrafrique (1996, *Almandin*, 2006, 2010 et 2013 *Boali*)
- Congo-Brazzaville (1997, *Pélican*),
- Ex-Yougoslavie (*ONU*, *Hermine*, *IFOR*, *KFOR* de 1993 à 2003),

- Côte d'Ivoire (2002, 2004, 2006, 2010 *Licorne*),
- Afghanistan (*Pamir* 2008 à 2012).
- Mali (2013, *Serval*).

Le régiment est également déployé régulièrement lors de missions de courtes durée, comme forces de présence ou prépositionnées dans de nombreux territoires :

- Gabon.
- Guyane.
- Djibouti.
- Emirats Arabes Unis.
- Nouvelle Calédonie.

Il participe aux missions « captives » de la Légion étrangère aux Emirats, au sein de la 13° DBLE, et de la Brigade parachutiste au Gabon et en Nouvelle Calédonie.



L'arrivée du régiment en 1967 à Calvi.



Tchad, 1968-69.



Loyada 1976 - Kolwezi 1978.



Kolwezi 1978.



Tchad 1978 - Liban 1982.



Tchad 1984 - Rwanda 1990.



Gabon 1990 - Tchad 1990 - Irak 1991.



Somalie 1992 - Bosnie 1992-93 - Bosnie 1995-96.



RCA 1996 - Congo-Brazzaville 1997.



Bosnie 1999 - Kosovo 2000.



Côte d'Ivoire 2002 - 2004.



Centrafrique 2006 - Guyane - Ouganda (2009)



Nouvelle Calédonie.



Djibouti - Gabon



Afghanistan 2008 (OMLT), 2010 (Altor).



Afghanistan 2010 (Altor), 2011 (Ba-Cum).



Côte d'ivoire 2011 - Afghanistan 2012 (OMLT) - Emirats Arabes Unis



Jordanie 2013 - RCA 2013



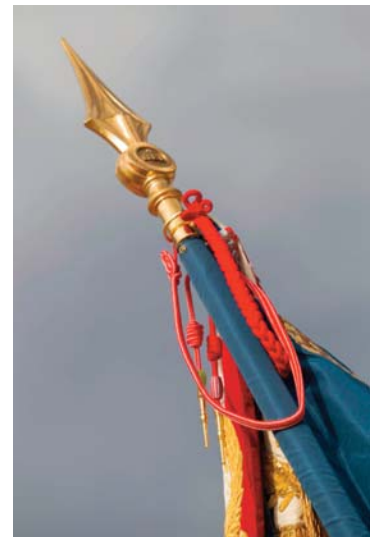
Mali 2013.



2° REP PLAQUETTE D'ACCUEIL

Le drapeau du 2^e Régiment étranger de parachutistes est actuellement décoré de la croix de guerre des Théâtres des opérations extérieures avec 6 palmes (Indochine), de la croix de la Valeur militaire avec 4 palmes (Loyada 1976 et Kolwezi 1978, Afghanistan 2010, Afghanistan 2011, Mali 2013), de la fourragère

aux couleurs de la Légion d'honneur avec olive TOE et de la fourragère aux couleurs de la valeur militaire avec olive médaille Militaire. Il porte les inscriptions « Camerone 1863 », « Indochine 1949-1954 », « AFN 1952-1962 ». Sa devise est *More Majorum* (à la manière des anciens). ▼





LE REGIMENT : SES TRADITIONS

A l'instar de toutes les unités de Légion, les traditions du 2° REP sont celles de la Légion étrangère, à laquelle s'ajoute la célébration de Saint Michel, Saint-patron des parachutistes.

LES ATTRIBUTS

L'INSIGNE REGIMENTAIRE :

«Triangle d'argent portant, en léger relief sur toute sa surface, un dragon ailé ; au centre, petit rectangle à bordure d'or taillé de vert et de rouge, timbré d'une grenade à sept flammes d'or ; à gauche, dans l'angle supérieur du triangle, chiffre 2 en relief».

(Description de Tibor SZECSKO, dans *Le grand livre des insignes de la Légion étrangère*, I.I.L.E. / S.I.H.L.E., 1991)

Le dragon ailé rappelle son implantation originelle au Cambodge, tandis que les couleurs verte et rouge ainsi que la grenade à sept flammes sont les marques traditionnelles de la Légion étrangère.

La forme triangulaire de l'insigne est supposée représenter la forme du parachute ouvert, et serait aussi le symbole de la perfection que l'on attend des hommes servant dans ce régiment.

L'insigne a été créée en 1949, au Cambodge, pour le 2° BEP et a été conservée lors du passage à la structure régimentaire par le 2° REP, le 1^{er} décembre 1955, sans modification.



LES FOURRAGERES :

C'est une distinction accordée aux régiments qui ont eu plus de deux citations à l'ordre de l'Armée au cours d'une même campagne.

Le 2° REP est titulaire actuellement de :
- la fourragère aux couleurs de la Légion d'honneur (6 citations) ; il est d'ailleurs la seule unité constituée de l'Armée de Terre à avoir mérité cette distinction en Indochine. Sur celle-ci se porte l'olive bleue et rouge, aux couleurs de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures,
- la fourragère aux couleurs de la valeur militaire avec olive jaune et verte aux couleurs de la médaille Militaire (4 citations : Loyada 76/Kolwezi 78, Afghanistan 2010 et 2011, Mali 2013).

La fourragère aux couleurs de la Légion d'honneur se porte à l'intérieur, en premier.



L'INSIGNE DE LA 11^e BRIGADE PARACHUTISTE :

Celui que l'on surnomme le « Charognard » représente sur fond de parachute bleu clair, un aigle en position de poser, serres en avant, plongeant vers la mer.

L'ancre des Troupes de marine symbolise l'appartenance à la brigade des régiments de cette arme, la couleur amarante représente la couleur du béret, la mer indique la vocation à intervenir en tous points du globe.

Enfin, le liseré vert marque le rattachement des légionnaires aux bérets verts du 2° Régiment étranger de parachutistes à la brigade.

LES COULEURS :

Le vert et le rouge. « Le vert de l'espérance et le rouge du sacrifice », ou « le sang sur la prairie ».

Les couleurs de la Légion étrangère ont été héritées des Suisses de la 2^e Légion de 1855 qui tinrent à conserver leurs couleurs distinctives. Les fanions sont aux couleurs de la Légion sur l'avant et de la couleur réglementaire de

l'unité sur l'envers. L'avant est partagé en deux par une diagonale qui part du sommet de la hampe vers le coin opposé ; elle est dite descendante et le vert est contre la hampe. Au 2° REP, les fanions ont la particularité de posséder les couleurs de la Légion des deux côtés, l'insigne parachutiste sur l'avant et les fourragères accrochées à la hampe.





LE KÉPI BLANC :

A l'origine, il s'agissait en fait d'un couvre képi de couleur kaki, qui était porté par toutes les unités qui participaient à la pacification du Maroc (1921-1925).

A la Légion, sous la double action du soleil et des lavages répétés, il prit vite un aspect immaculé et devint l'objet de fierté des anciens. Il fera sa première apparition officielle, à Paris, le 14 juillet 1939, et son port sera étendu à la fin de la guerre.

Le Képi blanc n'est porté que par les militaires du rang (hormis les caporaux-chefs de plus de 15 ans de service qui peuvent arborer le képi noir), tandis que les sous-officiers et les officiers portent pour leur part le képi noir à calotte rouge, frappé de la grenade à sept flammes. ▼



LA GRENADE A 7 FLAMMES :

Elle était initialement réservée à certaines compagnies d'élite des régiments de ligne, et ce n'est qu'en 1874 qu'elle a été officialisée à la Légion, prenant progressivement son allure actuelle avec ses sept flammes – dont deux en retour – et la bombe évidée. Elle est portée, brodée, sur le losange d'arme et le képi des officiers ou des sous-officiers ainsi que frappée sur les insignes de collet métalliques (soutaches). Sur les pattes d'épaule, la grenade est surmontée de trois chevrons de couleur verte pour la Légion étrangère distinctifs des anciens «régiments d'Afrique». ▼



LES EPAULETTES DE TRADITION :

Les épaulettes portées sur la tenue de parade, à l'exception des officiers et des sous-officiers supérieurs, étaient à l'origine celles des régiments de « Suisses » d'infanterie de ligne.

Elles ont pris leur allure définitive - à corps vert et tournante rouge – dès 1868 quasiment sans interruptions depuis. ▼



LA CEINTURE BLEUE :

Initialement, cette ceinture de flanelle était destinée à protéger le personnel, servant dans les troupes d'Afrique, des infections intestinales et se mettait sous les vêtements. Peu à peu, elle fut portée sur la veste, mais sous le ceinturon, et devint un attribut de la tenue de parade du légionnaire.

La couleur bleue, qui fut retenue en 1939 par le Général Rollet, est désormais distinctive de la Légion étrangère. ▼



LES BOUTONS :

C'est la première et plus constante des marques spécifiques de l'uniforme de la Légion étrangère.

Il a été décrit par ordonnance royale dès la création. Le modèle actuel date de 1875. ▼



LA CRAVATE VERTE :

Après la découverte par le Régiment de marche de la Légion étrangère d'un stock important de cravates vertes ayant appartenu aux chantiers de jeunesse, elle est adoptée par la Légion en 1946. ▼





2° REP PLAQUETTE D'ACCUEIL

LE BERET VERT :

Le béret vert a été officiellement attribué au 1^{er} Bataillon étranger de parachutistes en 1948.

Il devient officiellement la « coiffure de repos et d'exercice » de la Légion en 1959.

Depuis, le port est généralisé à tous les régiments de Légion et ne se porte qu'en tenue de combat.

Au 2^e REP, l'insigne de béret est le dextrochère des troupes aéroportées. ▼



LES PLS DE LA CHEMISE ET LE PORT DES ATTRIBUTS :

Les plis sur la chemise (tenue Saïgon) et la chemisette datent de 1945.

Leur nombre et leur disposition sont réglementés et décrits dans le recueil des traditions de la Légion étrangère.

Le port des insignes se limite à 3 insignes métalliques, 4 pour les sous-officiers en arborant le brevet de spécialité (BSAT, BSTAT).

Hormis ce brevet de spécialité, il n'est porté aucun insigne métallique au-dessus des décorations. ▼

LE CHANT REGIMENTAIRE :

Adopté en 1948, « la Légion marche » est une traduction d'un chant de marche allemand. Il n'est entonné qu'en certaines occasions, toujours au garde à vous et en présence du chef de corps. ▼

LA LEGION MARCHE

**1 - La Légion marche vers le front,
en chantant nous suivons.
Héritiers de ses traditions,
nous sommes avec elle.**

Refrain :

**Nous sommes les hommes des troupes d'assaut,
soldats de la vieille Légion.**

**Demain brandissant nos drapeaux,
en vainqueurs nous défilerons.**

**Nous n'avons pas seulement des armes,
mais le diable marche avec nous.**

Ha ha ha ha ha ha.

**Car nos aînés de la Légion,
se battant là-bas nous emboîtons le pas.**

**2 - Pour ce destin de chevalier,
honneur fidélité.**

**Nous sommes fiers d'appartenir,
au 2^e R.E.P**

Refrain..



LES FETES REGIMENTAIRES

Ces rendez-vous qui ponctuent l'année sont l'expression de la tradition légionnaire, vécue également au quotidien au travers des refrains du clairon ou des repas de catégories. Mille petits gestes trahissent le poids de l'histoire, qui s'exprime plus particulièrement lors de la célébration de Camerone. Chaque fête régimentaire est toujours précédée d'un challenge sportif .





2° REP PLAQUETTE D'ACCUEIL

LES VŒUX AU CHEF DE CORPS ET LES ROIS :

Le 1^{er} de l'an (mais généralement après la « trêve des confiseurs ») les officiers et les sous-officiers présentent successivement leurs vœux au chef de corps, puis, les sous-officiers invitent les officiers dans leur mess.

La fête des Rois célèbre l'épiphanie, le 6 janvier. Cette tradition remonte à la Légion au début du XX^e siècle, et voyait les officiers inviter les sous-officiers à l'épiphanie en leur mess de Sidi Bel Abbas pour remercier les sous-officiers de leur invitation aux vœux.

Les festivités débutent par un match de football opposant une équipe d'officiers et de sous-officiers. Ces dernières doivent se présenter déguisée selon un thème définit tous les ans. Après le match, l'ensemble des cadres sont accueillis au mess des officiers où les fèves sont tirées autour des traditionnelles galettes. A

cette occasion, un roi est désigné parmi les sous-officiers supérieurs les plus représentatifs. Un thème choisit par les lieutenants permet de le déguiser et de l'entourer d'une cour, formée par les cadres marquant la vie quotidienne du régiment (en premier lieu le chef de corps et ses chefs de services, les commandants d'unité, leurs adjoints, les adjudants d'unités), auxquels s'ajoutent des cadres mis en avant à cette occasion (tableau d'avancement, affectation, qualités charismatiques).

Au gré des suggestions du « peuple » et de ses « courtisans », par le biais de doléances écrites, le souverain d'un jour promulgue des ordonnances plus ou moins burlesques.

Peu avant le déjeuner, la cour part défilé en ville avant de rejoindre le camp, où le souverain goûte la soupe des légionnaires et leur accorde éventuellement la faveur d'un sacro-saint quartier libre l'après-midi.

La journée se termine par un repas de corps au mess. ▼



LES COMMEMORATIONS PARTICULIERES :

Commemoration de la tragédie du mont Garbi.

Le 3 février, le régiment rassemblé autour d'une délégation de la 4^e compagnie, commémorent la tragédie du mont Garbi (crash du 3 février 1982 entraînant la mort de 27 cadres et légionnaires à Djibouti, d'un officier et un caporal de la 13^e DBLE et de l'équipage). Rassemblés au carré Légion, une courte cérémonie

comprend la lecture de la tragédie suivie de l'appel des morts par les cadres et légionnaires de la 4.

Kolwezi.

Tous les 19 mai, une collation est faite à la salle d'honneur du régiment en présence du chef de corps, entouré des anciens ayant effectué l'opération Bonite sur Kolwezi. ▼





2° REP PLAQUETTE D'ACCUEIL



CAMERONE :

Chaque année, la Légion étrangère célèbre le combat de Camerone, qui s'est déroulé le 30 avril 1863 au Mexique. Une veillée par compagnie précède la journée du 30.

La tradition veut qu'au matin, les cadres apportent le café aux légionnaires dans leurs chambres. Il est commun également de se prêter au jeu d'une « inversion » des rôles, et de voir les cadres se placer « sous les ordres » des

plus jeunes légionnaires des sections, jusqu'au terme du rassemblement matinal. La prise d'armes, saluée par la patrouille de France, donne lieu à la récitation (ou la lecture) du combat, réalisée par un jeune lieutenant généralement.

A l'issue du défilé, un vin d'honneur est offert aux spectateurs au Parc Beaumont, marquant par-là l'ouverture de la kermesse qui s'achèvera le 1er mai en début de soirée.

Il n'y a pas au 2° REP de « bal du légionnaire » visant à réaliser l'élection de « miss képi blanc ».





LE RECIT DU COMBAT DE CAMERONE



(Les troupes sont au garde à vous)

« L'armée française assiégeait Puebla.

La Légion avait pour mission d'assurer, sur cent vingt kilomètres, la circulation et la sécurité des convois. Le colonel Jeanningros, qui commandait, apprend, le 29 avril 1863, qu'un gros convoi emportant trois millions en numéraire, du matériel de siège et des munitions était en route pour Puebla. Le capitaine Danjou, son adjutant-major, le décida à envoyer au-devant du convoi une compagnie. La 3ème compagnie du Régiment étranger fut désignée mais elle n'avait pas d'officiers disponible. Le capitaine Danjou en prend lui-même le commandement et les sous-lieutenants Maudet, porte-drapeau, et Vilain, payeur, se joignent à lui volontairement.

Le 30 avril, à 1 heure du matin, la 3ème compagnie, forte de trois officiers et de soixante-deux hommes, se met en route. Elle avait parcouru environ vingt kilomètres, quand, à 7 heures du matin, elle s'arrête à Palo-Verde pour faire le café. A ce moment, l'ennemi se dévoile et le combat s'engage aussitôt. Le capitaine Danjou fait former le carré et, tout en battant en retraite, repousse victorieusement plusieurs charges de cavalerie en infligeant à l'ennemi des premières pertes sévères.

Arrivé à hauteur de l'auberge de Camerone, vaste bâtisse comportant une cour entourée d'un mur de trois mètres de haut, il décide de s'y retrancher pour fixer l'ennemi et retarder ainsi le plus possible le moment où celui-ci pourra attaquer le convoi.

Pendant que les hommes organisent à la hâte la défense de cette auberge, un officier mexicain, faisant valoir la grosse supériorité du nombre, somme le capitaine Danjou de se rendre. Celui-ci fait répondre : « Nous avons des cartouches et ne nous rendrons pas ». Puis, levant la main, il jura de se défendre jusqu'à la mort et fit prêter à ses hommes le même serment. Il était 10 heures. Jusqu'à 6 heures du soir, ces soixante hommes, qui n'avaient pas mangé ni bu depuis la veille, malgré l'extrême chaleur, la faim, la soif, résistent à deux mille Mexicains. : huit cents cavaliers, mille deux cents fantassins.

A midi, le capitaine Danjou est tué d'une balle en pleine poitrine. A 2 heures, le sous-lieutenant Vilain tombe, frappé d'une balle au front. A ce moment, le colonel mexicain réussit à mettre le feu à l'auberge.

Malgré la chaleur et la fumée qui viennent augmenter leurs souffrances, les légionnaires tiennent bon, mais beaucoup d'entre eux sont frappés.

A 5 heures, autour du sous-lieutenant Maudet, ne restent que douze hommes en état de combattre. A ce moment, le colonel mexicain rassemble ses hommes et leur dit de quelle honte ils vont se couvrir s'ils n'arrivent pas à abattre cette poignée de braves (un légionnaire qui comprend l'espagnol traduit au fur et à mesure ses paroles). Les Mexicains vont donner l'assaut général par les brèches qu'ils ont réussi à ouvrir, mais auparavant, le colonel Milan adresse encore une sommation au sous-lieutenant Maudet ; celui-ci la repousse avec mépris.

L'assaut final est donné. Bientôt, il ne reste autour de Maudet que cinq hommes : le caporal Maine, les légionnaires Catteau, Wensel, Constantin, Léonhard. Chacun garde encore une cartouche : ils ont la baïonnette au canon et, réfugiés dans un coin de la cour, le dos au mur, ils font face : à un signal, ils déchargent leurs fusils à bout portant sur l'ennemi et se précipitent sur lui à la baïonnette.

Le sous-lieutenant Maudet et deux légionnaires tombent, frappés à mort. Maine et ses deux camarades vont être massacrés quand un officier mexicain se précipite sur eux et les sauve ; il leur crie : « Rendez-vous ! » - « Nous nous rendrons si vous nous promettez de relever nos blessés et si vous nous laissez nos armes ». Leurs baïonnettes restent menaçantes. « On ne refuse rien à des hommes comme vous ! » répond l'officier.

Les soixante hommes du capitaine Danjou ont tenu jusqu'au bout leur serment ; pendant onze heures, ils ont résisté à deux mille ennemis, en ont tué trois cent et blessés autant. Ils ont, par leur sacrifice, en sauvant le convoi, rempli la mission qui leur avait été confiée.

L'empereur Napoléon III décida que le nom de Camerone serait inscrit sur le drapeau du Régiment étranger et que, de plus, les noms de Danjou, Vilain et Maudet seraient gravés en lettres d'or sur les murs des Invalides à Paris.

En outre, un monument fut élevé en 1892 sur l'emplacement di combat. Il porte l'inscription :

(Les troupes sont mises au « présentez-armes »)

ILS FURENT ICI MOINS DE SOIXANTE
OPOSES A TOUTE UNE ARMEE
SA MASSE LES ECRASA
LA VIE PLUTÔT QUE LE COURAGE
ABANDONNA CES SOLDATS FRANCAIS
LE 30 AVRIL 1863
A LEUR MEMOIRE LA PATRIE RECONNAISSANTE ELEVA CE
MONUMENT

Depuis lors, lorsque les troupes mexicaines passent devant le monument, elles présentent les armes ».





2° REP PLAQUETTE D'ACCUEIL

SAINT-MICHEL :

Comme chaque régiment de Légion, le 2^e REP fête son saint-patron, en l'occurrence Saint-Michel, celui des parachutistes.

La prise d'armes, effectuée au camp Raffalli mais également à l'extérieur suivant les années (en montagne au lac du Nino, en ville à Calvi), est suivie d'un défilé

puis d'un repas de corps régimentaire. Elle donne lieu à la participation d'une grande partie de l'Association des anciens légionnaires parachutistes.

La «7^e compagnie», prend place de part et d'autre d'un monument aux Morts après être arrivée au pas cadencé, en chantant ! ▼





2° REP PLAQUETTE D'ACCUEIL

NOEL :

Le 24 décembre est l'occasion de célébrer la nativité entre légionnaires, au camp Raffalli et partout où se trouvent les compagnies du régiment. Les festivités donnent lieu à un concours de crèches et des veillées par unités. Lors de ces dernières, autour d'un repas de fête, les légionnaires réalisent des sketches où ils brocardent leur encadrement et retracent la vie de la section sur l'année. La suite

de la soirée se passe dans les bars réalisés par chaque section, au sein des compagnies.

Le lendemain, le chef de corps, son état-major et les commandants d'unité passent à l'ordinaire pour goûter au déjeuner des militaires du rang. L'après-midi est consacré à la visite des crèches qui sont ouvertes au public et aux familles.





2° REP PLAQUETTE D'ACCUEIL

LES CELEBRATIONS NATIONALES :

Le 2° REP participe aux célébrations nationales à Calvi, en Balagne, en Corse et sur le continent (14 juillet notamment). Défilant ou présentant des piquets

d'honneurs dans les communes, il est sollicité également pour des commémorations de niveau local ou régional (débarquement en Corse, libération du département en 1943, cérémonie de la Résistance...).





LE REGIMENT : SON ORGANISATION

Infanterie légère par excellence, l'intervention aéroportée dans l'urgence (poser d'assaut et réversibilité par aérolargage) est son mode d'action privilégié, comme ce fut le cas à Kolwezi en 1978 ou à Tombouctou en 2013. Motorisé, équipé de VAB, VBL et PVP, le régiment est également engagé régulièrement sous blindage comme ce fut le cas en Ex-Yougoslavie, en Côte-d'Ivoire ou en Afghanistan. Fort de 1120 cadres et légionnaires, il a la singularité d'avoir spécialisé, dès 1962, chacune de ses quatre compagnies de combat dans un

domaine d'emploi particulier (1^{re} Cie, combat en zone urbaine - 2^e Cie, combat en montagne et zone accidentée - 3^e Cie, combat en milieu amphibie - 4^e Cie, combat sur les arrières, snipers et explosifs).

Déployé essentiellement en Balagne, il dispose de ses propres installations de saut mais également d'emprises au centre de la Corse et dans le Sud (centre d'instruction nautique en baie de Calvi, chalet en montagne au pied du Monte Cinto, champs de tir et villages de combat en localité). ▼

SES COMPAGNIES

LA COMPAGNIE DE COMMANDEMENT ET DE LOGISTIQUE (CCL)



La compagnie est chargée du soutien du régiment. Sa capacité d'adaptation et ses multiples domaines de spécialité assurent au 2^e REP au camp, en exercice et en opération l'autonomie logistique, les moyens de vivre, de se déplacer et de combattre. En intervention, elle forme avec des éléments des deux autres unités du socle (section administrative de la CAS et section réparation de la 5^e CM)

moyens de commandement, notamment les communications avec la section de transmission régimentaire.

Les Jaunes s'articulent en différentes sections et cellules qui arment cinq grands services : l'état-major (secrétariat, cellule audiovisuelle, cellule informatique régimentaire, ressources humaines), le bureau opérations instruction (état-major tactique, services aériens, cellules sport, instruction, tir), le bureau maintenance logistique (comptabilité matériels, munitions et carburants, la section ravitaillement), le centre médical. ▼

l'UCL (unité de commandement et de logistique) du GTIA.

L'unité met à la disposition du chef de corps et de son état-major tactique les





LA COMPAGNIE D'ADMINISTRATION ET DE SOUTIEN (CAS)



Unité du socle par excellence, la Compagnie d'administration et de soutien permet au régiment de fonctionner en vie courante au camp Raffalli, mais également aux unités dépendant de la Base de défense de Calvi. Les *Blancs* arment les services du groupement de soutien, au nombre de quatre : le service administration du personnel, le service administratif et financier, le

service soutien vie et le service soutien commun. Ressources humaines, budget, finances, alimentation, loisir, logement, habillement, infrastructures, courrier sont les attributs courants de la CAS.

Légionnaire parachutiste à part entière, chaque homme de la compagnie entretient régulièrement ses savoir-faire de fantassin, afin de renforcer le 2° REP lors de projections en opérations extérieures ou en missions de courte durée, comme spécialiste ou combattant. ▼





LA 5^E COMPAGNIE DE MAINTENANCE (5^E CM)



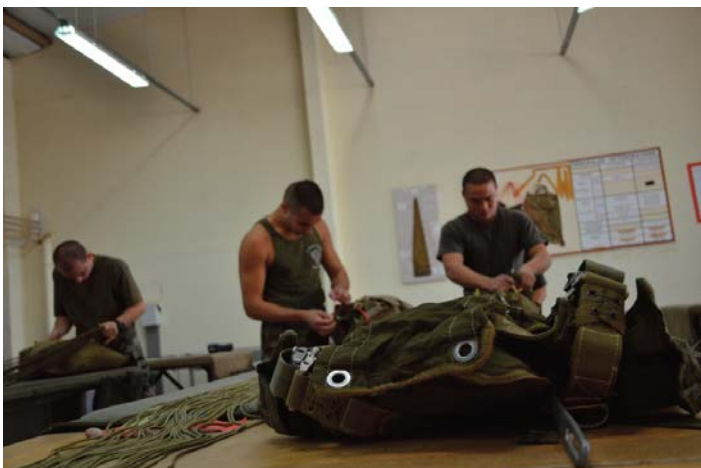
Héritière des compagnies moyennes de réparation de la Légion étrangère en Indochine, la 5^e compagnie de maintenance a été créée en août 1994, pour palier l'insularité et en remplacement du soutien régional.

Elle a pour mission de soutenir les matériels du régiment et des unités de passage en Corse, au camp comme en opérations, dans les niveaux techniques d'intervention

(NTI) 1 et 2 (véhicules, armement, moyens de transmissions, optique, NBC, incendie, nautique...) ainsi que la réparation et le pliage des parachutes.

Compagnie à fort taux d'encadrement, elle est composée de sous-officiers et de légionnaires issus des unités du régiment mais aussi de « cadres blancs » du régime général, principalement de l'arme du matériel.

Elle s'articule autour de 4 grandes sections : mobilité, réparation armement-transmissions, détachement matériel parachutage et largage, approvisionnement. Depuis sa création, *Azur* a participé à toutes les missions et opérations du régiment, fournissant des techniciens ou des renforts aux compagnies de combat.



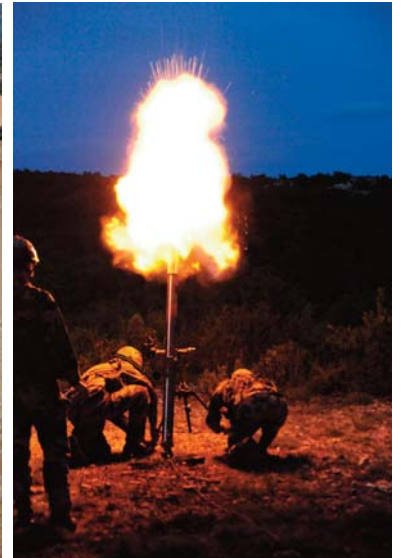


LA 1^{RE} COMPAGNIE



Spécialisée dans le combat en zone urbaine, la 1^{re} compagnie dispose de moyens spécifiques (fusils calibre 12, matériels de franchissement) et adapte ses techniques en s'appuyant sur les enseignements des conflits récents (Tchéchénie, Irak, Israël). Leaders au régiment dans ce domaine de perfectionnement,

les *Verts* ont établi de solides procédures reprises par les autres unités. La compagnie s'entraîne en Corse dans les emprises du régiment (villages de combat du camp et de Frasselli), au CENZUB de Sissonne (Centre d'entraînement en zone urbaine) mais aussi lors de séjours à l'étranger dans des camps spécialisés (Catterick en Grande Bretagne, Hammelbourg et Lehnin en Allemagne). ▼





LA 2^E COMPAGNIE



La 2^e compagnie, spécialisée dans le combat en montagne, procure au régiment des capacités de franchissement uniques, ainsi qu'une connaissance approfondie de cet environnement particulier, notamment l'hiver, en neige.

Des périodes d'entraînement au combat en

montagne, l'hiver dans les Alpes et au chalet du Vergio (au-dessus de Corte), l'été dans le massif Corse (en particulier dans la région du chalet), lui offrent des possibilités d'aguerrissement optimum. La formation des *Rouges* au milieu est sanctionnée par les brevets d'alpiniste et de skieur militaire. En plus de leur formation de fantassins parachutistes, les cadres se spécialisent à l'Ecole militaire de haute montagne pour devenir chef de détachement. ▼





LA 3^E COMPAGNIE



La 3^e compagnie est spécialisée dans le combat amphibie. Dans ce cadre, les *Noirs* ont pour mission l'appui au débarquement du régiment sur une façade maritime. Ses légionnaires sont qualifiés et entraînés afin qu'elle puisse réaliser de manière autonome un débarquement amphibie avec des moyens légers. La compagnie peut être mise à l'eau par trois vecteurs : aérolargage avec sacs étanches en gaines, drop

d'hélicoptère ou à partir d'un navire de la Marine Nationale. Ses plongeurs sont capables de s'infiltrer sous l'eau (circuit fermé), en zodiac ou en kayak de mer afin de pouvoir renseigner sur l'objectif et effectuer la reconnaissance et le balisage des abords sous-marins de la plage.

Ses palmeurs la reconnaitront et assureront l'appui pour le gros de la compagnie. Enfin, ce dernier prendra d'assaut la plage en *zodiac* et poursuivra sa mission au sol ou la tiendra au profit du reste du régiment et assurera la mise à terre de celui-ci par noria de flotteurs. ▼





LA 4^E COMPAGNIE



Spécialisée dans l'engagement de masse de *snipers* et de destructeurs, la 4^e compagnie procure au régiment une capacité importante dans le cadre du combat d'usure et du freinage, en terrain ouvert ou en ville, en évoluant à pied ou en VAB.

Ses légionnaires se perfectionnent dans le maniement des explosifs, y compris ceux de circonstances. Ils

s'entraînent aux techniques de sabotages d'infrastructures vitales et à l'action commando.

Ses tireurs de précision perpétuent le méticuleux travail de snipers, évoluant en binôme et dans une réelle autonomie. Premier maillon de l'action, Les *Gris* permettent au chef de corps d'engager le régiment sur un ennemi moralement et physiquement affaibli.





LA COMPAGNIE D'ÉCLAIRAGE ET D'APPUI (CEA)



La Compagnie d'éclairage et d'appui est articulée autour de quatre sections spécialisées qui ont pour but l'aide à l'engagement au combat du régiment.

En amont, la Section de reconnaissance régimentaire (SRR) est en mesure d'éclairer, de renseigner, de reconnaître ou de jalonner l'ennemi, en lui infligeant éventuellement ses premières pertes. La Section antichar (SAC) est la force de frappe du régiment et peut, grâce à ses quatre groupes Milan, réduire efficacement le volume de l'adversaire, fournissant également de précieux renseignements sur ses modes d'action. La Section tireurs d'élites (STE) agit

groupée ou décentralisée au profit des compagnies de combat. Elle désorganise le dispositif adverse en menant un combat d'usure et en détruisant des objectifs prioritaires grâce à ses fusils PGM de calibre 12.7 mm. Enfin, la Section de commandos parachutistes (SCP) est constituée de chuteurs opérationnels. Elle prépare la mise à terre par saut du régiment en reconnaissant, protégeant et marquant cette dernière. Les GCP mènent également de nombreuses missions aux compétences variées (renseignement, protection, investigation, actions particulières).

Les *Bleus* restent cependant capables, en tout temps et en tous lieux, de remplir les missions d'une compagnie de combat d'infanterie classique. ▼





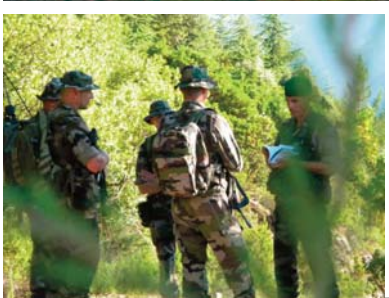
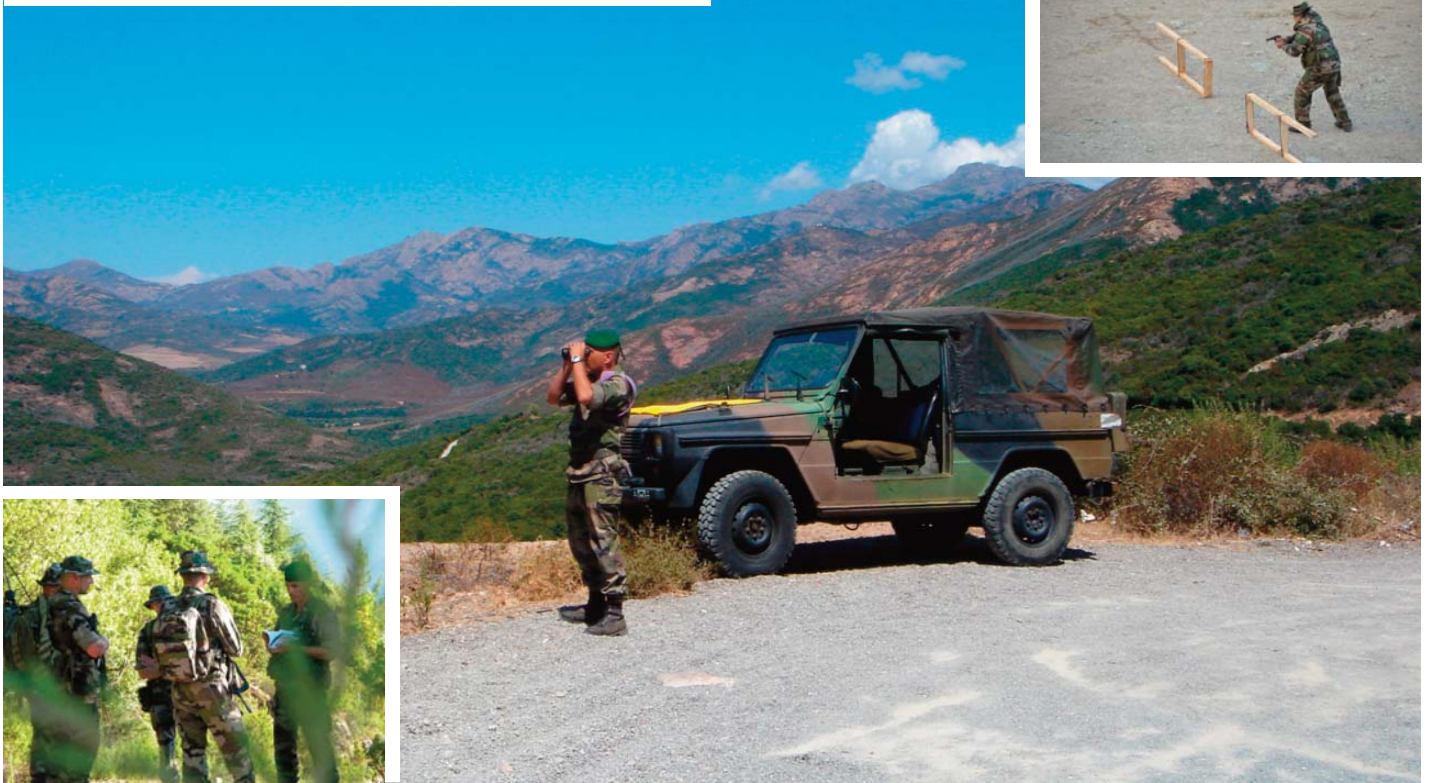
LA 6^E COMPAGNIE DE RESERVE



Unité d'intervention de réserve du régiment, la 6^e compagnie a été en 2001 suite à la dissolution du 173^e RI, régiment de la Corse. Son insigne traduit d'ailleurs cette filiation. Elle est constituée d'anciens légionnaires, d'anciens appelés du contingent, mais aussi de volontaires issus du milieu civil insulaire et continental.

Engagée pour renforcer le régiment dans le cadre des plans *Héphaïstos* (à hauteur d'une section complète) ou *Vigipirate* (à hauteur d'une équipe ou un groupe inséré dans une compagnie du régiment), l'unité est l'une des rares compagnies de réserve de l'armée de Terre à participer chaque année à une mission intérieure.

Enfin, le personnel de réserve peut être breveté parachutiste s'il est volontaire et apte physiquement. ▼





LE REGIMENT : L'ENTRAÎNEMENT.

Le mode d'action privilégié du 2° REP est bien l'intervention dans l'urgence, de préférence par la 3^e dimension (poser d'assaut ou aéro largage). Le combat motorisé n'en est pas moins pratiqué. Cette capacité d'intervention sans préavis

demande une grande préparation permanente, marque tangible des unités professionnelles d'élite. En dehors des créneaux de l'alerte *Guépard*, le régiment est, de par son insularité, prêt à être projeté en quelques heures.



Exercice 4^e Cie avec le CPA 20 - Exercice interallié *Eagle eyes* (4^e Cie, GCP)



Poser d'assaut de la SRR en véhicule (CEA) - Exercice régimentaire *Vent d'hiver* (caisse à sable régimentaire - CCL).



Groupe de tireurs d'élite lors de l'exercice brigade *Colibri* - Combat en localité, le chef de corps et son état-major.



Embarquement à Solenzara et saut à l'aube lors de l'exercice régimentaire *Vent d'hiver*.



2° REP PLAQUETTE D'ACCUEIL

Euvrant en Balagne et sur le continent, voire hors des frontières dans le cadre d'exercices internationaux, le *REP* réalise en moyenne 2 à 4 exercices de niveau régimentaire par an en Corse et un exercice de niveau brigade sur l'île ou le

continent. Lors de ces manœuvres, l'engagement aéroporté est systématiquement joué. Chaque séance de saut routinière voit d'ailleurs les compagnies réaliser des exercices de réarticulation au sol.



Largage avec les nouveaux ensembles parachutes du combattant (EPC) - Exercice compagnie d'assaut vertical.



Poser d'assaut sur l'aéroport de Figari - Exercice Aconit (3^e Cie).



Exercice *Vent d'hiver* (3^e Cie) - Exercice conjoint avec les *Marines* de la 22nd MEU.



Tireurs d'élite lors d'un exercice de la CEA - Embarquement de colis *Milan* (SAC) lors de *Vent d'hiver* - Exercice avec l'ALAT (2^e cie).



Tireur de précision de la 1^{re} (exercice *Colibrí*) - Exercice *Blue legionnaire* avec les paras anglais (3^e Cie) - Plastron de la CAS.



Exercice interallié franco-britannique *Blue legionnaire* - Prise du fort de Joux (Jura).



Groupe de mitrailleuses de la 2^e Cie sur Casta (exercice *Soleil*) - La 4^e compagnie dans Sant Antonino - Partenariat avec les *Marines* (CCL).



CENZUB de la 1^{re} compagnie - Progression dans le fort de Joux (GCP) - Exercice *Chardon Rouge* (2^e Cie).



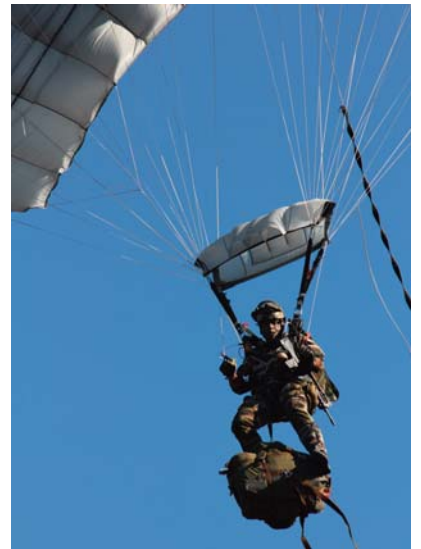
2° REP PLAQUETTE D'ACCUEIL

Les unités élémentaires, en plus de leurs formations de spécialité, réalisent en moyenne un exercice compagnie par trimestre. Le BOI les évalue à ce titre lors de l'exercice de tir *Soleil* qui se déroule sur le complexe de Casta. Ces entraînements s'ajoutent au parcours normé des formations de l'armée de Terre

réalisé dans les centres de préparation sur le continent (CENZUB, CENTAC, CEITO). Chaque évaluation au Larzac est systématiquement précédée d'un exercice tactique de niveau compagnie (exercice *Chardon*), afin de mettre l'unité dans des conditions d'engagement proches de la réalité. ▼



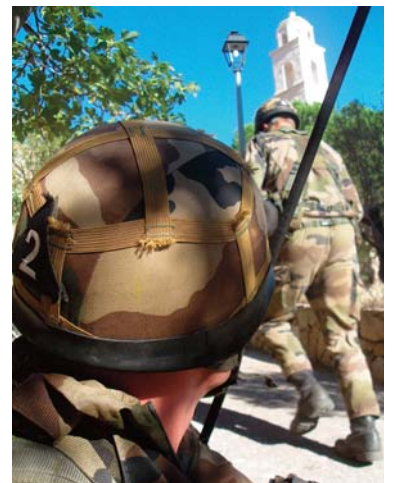
Groupe Eryx lors d'un exercice de la 4° Cie - *Jura*, prise de Pontarlier.



Saut d'exercices (automatiques, GCP). Saut avec les paras anglais.



Débarquement de la 3 lors de l'exercice *Vent d'hiver* - Tir mortier de la 4 - Tir Eryx lors de l'exercice *Soleil Rouge* à Casta (2° Cie).



Marquage par les GCP (exercice régimentaire) - Combats dans Belgodère (groupe *Milan* 4° cie) et Palasca (3° Cie) - Tireur Eryx de la 4° Cie à Caylus.



LE REGIMENT : LA PROMO.

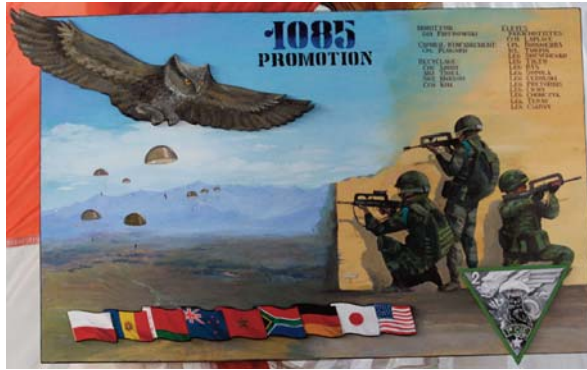
La promotion parachutiste, communément appelée « promo », est le véritable sas d'intégration des légionnaires nouvellement affectés au 2° REP, qui viennent majoritairement d'effectuer leur instruction initiale au 4° RE. Certains cadres ou militaires du rang non brevetés en provenance d'autres unités effectuent également cette période de formation.

D'une durée moyenne de deux semaines, elle se compose d'une semaine d'instruction au sol et d'une semaine en vol où chacun effectuera 6 sauts à ouverture automatique.

Le service aérien, appartenant à la CCL, est en charge de l'instruction TAP au régiment, sous couvert de l'Ecole des troupes aéroportées. La promo est placée sous les ordres d'un sous-officier moniteur parachutiste, dont l'importance est cruciale. En effet, au-delà du rôle de formateur, le moniteur est également un véritable référent pour le jeune légionnaire, le guidant dans ses premiers pas au régiment et dans sa future compagnie.

Généralement, ce même moniteur encadre la formation de spécialité infanterie qui suit la promotion. ▼





Remises de brevets - Les tableaux des promotions fabriquées par les légionnaires sont souvent de véritables oeuvres d'art.



LE CAMP RAFFALLI, SES INFRAS, SES SERVICES.

Le camp Raffalli est situé entre la commune de Lumio et l'entrée de la ville de Calvi. Construit au début des années 50 en remplacement d'une ancienne base aérienne, il accueille le 2° Régiment étranger de parachutistes depuis 1967.

Le régiment constitue également une Base de défense autonome, dont les services se trouvent à l'intérieur du camp.

Le patrimoine qui s'y trouve est riche et unique : la salle d'honneur des légionnaires parachutistes, le monument aux morts rapporté de Sétif et le Mémorial inauguré en 2011. Sur les hauteurs de la ville, le régiment possède un carré Légion où reposent de nombreux légionnaires.

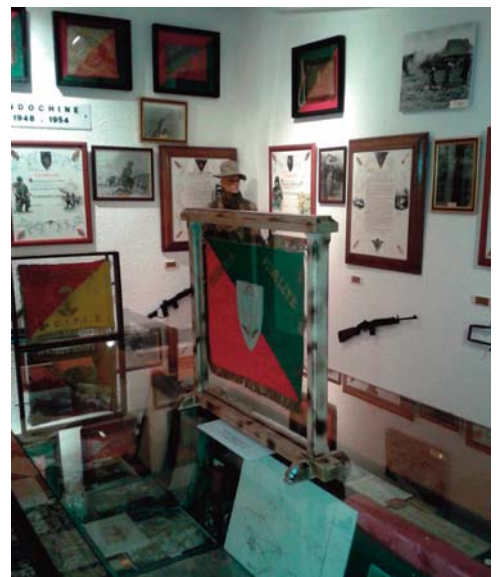
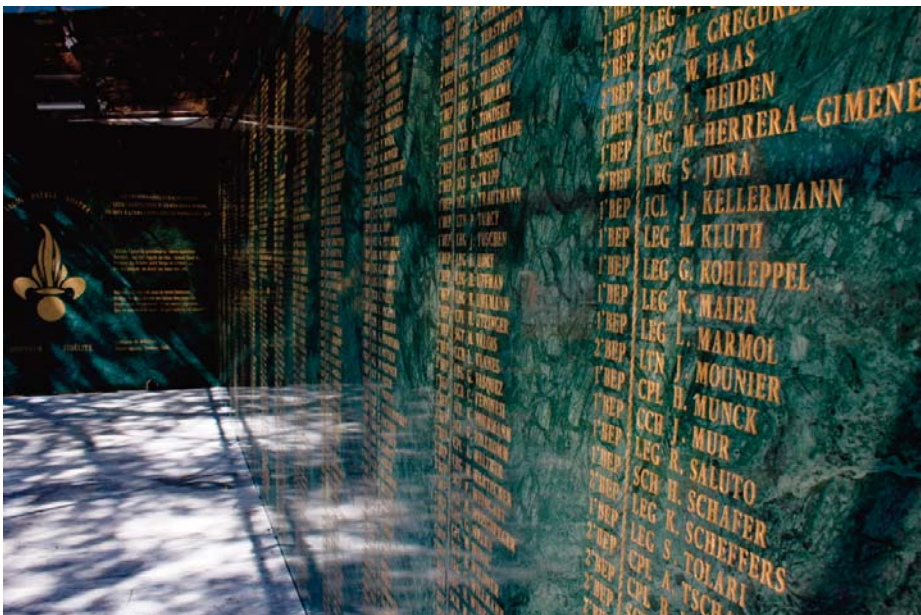
L'insularité impose au régiment une large autonomie. L'emprise a la particularité d'être très étendu et de posséder de nombreuses infrastructures, en

ayant notamment en au sein son centre médical des Armées, et notamment un cabinet de dentiste.

Sur le plan de l'entraînement, il dispose au camp d'un module d'audace, d'un parcours du combattant et d'un village de combat. La zone de sauts est accolée au régiment, non loin de l'aéroport Sainte-Catherine. A proximité immédiate se situe le centre amphibie dédié aux activités nautiques. Trois champs de tirs appartiennent au régiment. Deux sont à 20 minutes du camp (Punta Bianca et Campanella), et le complexe de tir de Casta à 1h30, sur la route de Saint-Florent. Enfin, dans la région du col de Vergio, le chalet est quant à lui destiné à l'entraînement en montagne.



Le camp et son patrimoine : l'entrée, la place d'armes et son monument aux Morts, le Mémorial.



Le camp et son patrimoine : la salle d'honneur des légionnaires parachutistes, le carré Légion sur les hauteurs de Calvi, le Mémorial.



Vue aérienne du camp et de ses infras - Au dessus, la zone technique, le village de combat et la tour de marquage de la zone de sauts.



La piste d'athlétisme, le gymnase, le centre amphibie, le module d'audace et le parcours d'obstacles.



Les installations d'entraînement extérieures : le chalet du Vergio, les champs de tirs de Campanella, Punta Bianca et Casta.



2° REP PLAQUETTE D'ACCUEIL

Les installations sportives permettent la pratique de tous les sports nécessaires tant à la formation des légionnaires qu'au loisir de leurs familles dans le cadre des clubs sportifs et artistiques : un stade de football/rugby, une piste d'athlétisme, un gymnase, une piscine couverte, deux salles de musculations, un dojo et une salle de boxe.

Dans le cadre des activités la maintenance, la zone technique vaste et moderne permet l'entretien des véhicules, de l'armement, des matériels parachutables, de l'optronique, des transmissions jusqu'au niveau d'intervention n°2. Le régiment

possède également sa soute à munitions, son atelier de pliage et de réparation des parachutes et son dépôt de carburant.

Enfin, le cadre de vie offre de nombreux services et se veut agréable et familial. Fleuri, ouvert et accueillant, le camp dispose de son foyer, son coiffeur, d'une piscine au mess des sous-officiers, d'un cinéma, d'un cyber-café, d'un club des caporaux-chefs et d'un mess officiers situé au cœur de la citadelle, dans l'ancien palais des gouverneurs génois. Chaque compagnie a un club où les légionnaires se retrouvent en dehors des heures de service. ▼



Le camp et ses infrastructures de logement : les compagnies.



Bâtiments caporaux-chefs célibataires et cadres célibataires.



Le bâtiment de la promo, la chapelle Saint-Michel.



2° REP PLAQUETTE D'ACCUEIL



Le camp et ses services : le parc Beaumont accolé au foyer, le cyber café.



Inscriptions des familles aux clubs sportifs et artistiques, le cyber café.



Le maître tailleur, le coiffeur, le centre médical et son cabinet dentaire.



2°REP PLAQUETTE D'ACCUEIL



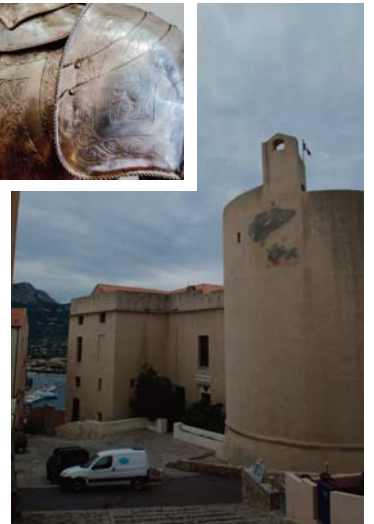
Le camp et ses infrastructures de loisirs : le cinéma, le vidéo-club, le dojo et sa salle de boxe.



Le camp et ses installations de sport et de loisir : la piscine et l'une des 2 salles de musculation.



Le camp et ses espaces de détente : le club des caporaux-chefs, les chambres, la salle à manger, patio et piscine du mess des sous-officiers.



Les emprises régimentaires en ville : la caserne Sampiero, mess des officiers.



2° REP PLAQUETTE D'ACCUEIL

Les clubs sportifs et artistiques du 2° REP.

C'est une association omnisports et culturelle affiliée à la Fédération des clubs sportifs et artistiques de la défense (FCSAD). Son mode de fonctionnement est régi par la loi sur les associations de 1901.

Sa raison d'être est de faciliter et de promouvoir la pratique du sport, des activités culturelles et artistiques afin de resserrer les liens entre militaires et civils de la garnison, et favoriser les échanges entre le personnel du ministère et les habitants de la région.

Contacts : secrétaire général = 04 95 60 92 24 - adjoint = 04 95 60 93 46 –
secrétariat = 04 95 60 92 53.

Une note spécifique est disponible sur demande ou téléchargeable en ligne sur le site régimentaire.

Participation :

- Le personnel militaire et civil appartenant ou ayant appartenu au régiment et leurs familles.
- Le personnel de la défense affecté sur la garnison de Calvi et sa famille.
- Le personnel civil, coopté par un adhérent du CSA et autorisé par le comité de direction.

Cotisations :

- Adultes = 22 €
- Enfants de moins de 15 ans = 12 €
- Personne cooptée = 27 €
- Adhésion temporaire (48h maximum) = 3 €



Piscine enfant, aérobic épouses.



Ball-trap, activités nautiques, Hapkido JJK, Tir, sport de voile.



2° REP PLAQUETTE D'ACCUEIL

Activités sportives

- Aérobie
- Boxe anglaise, kick boxing, free-fight
- Badminton
- Ball-trap
- Course à pied, trail
- Cuisine
- Cyclisme
- Hapkido JJK, Jujitsu brésilien, Krav maga, Wingsung
- Loisirs nautiques, pirogue, kayak
- Lutte
- Musculation
- Natation, aquagym, natation enfants
- Paintball
- Parachutisme sportif
- Plongée
- Randonnée
- Tir
- Triathlon
- Vélo, VTT

Activités artistiques

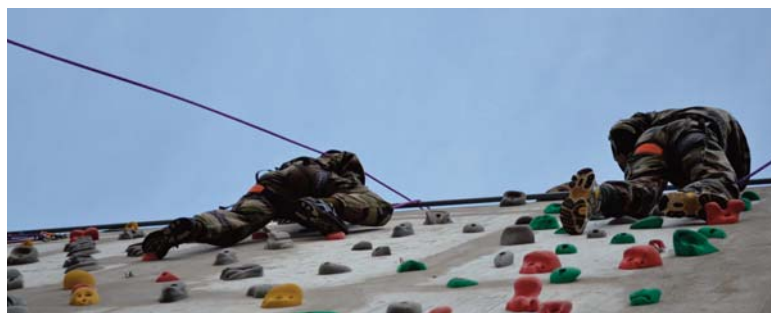
- Anglais, aide à l'étude
- Lecture, bibliothèque, muséologie
- Couture, peinture
- Œnologie
- Randonnée, montagne

Clubs hors CSA

- Danse
- Ecole de musique
- Equitation
- Eveil à la foi
- Football
- Gymnastique
- Judo
- Piscine
- Tennis
- Rugby
- Voile



Badminton, kayak, boxe (thaïlandaise, américaine, anglaise), course à pied.



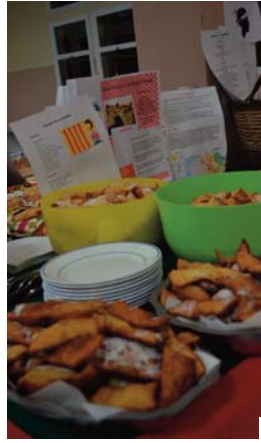
Paintball, football, triathlon, natation, escalade (après-midi CSA).



Krav maga, parachutisme sportif, plongée, vélo, rugby.



2° REP PLAQUETTE D'ACCUEIL



Les activités artistiques et familiales : cuisine (dîner international), club lecture, peinture, randonnée.



L'AMICALE DES ANCIENS

L'amicale des anciens légionnaires parachutistes regroupent des personnes ayant servis dans les BEP et REP, mais également des cadres ou légionnaires encore en activité mutés dans d'autres formations.

Présidée actuellement par le général (2s) Bruno Dary, forte de près de 800 membres, elle est un lien puissant entre les générations et permet à ses adhérents de conserver une attache puissante avec le 2e REP.

Les demandes de renseignements et d'adhésion se font via le secrétariat général à l'adresse suivante :

Mail : legionparanciens.fr – Téléphone : 01 53 53 43 43 – Fax : 01 53 96 03 83

Adresse : C/O cabinet Mayer Brown, 20 avenue hoche 75008 Paris.

L'importante section locale, en Corse (AALP-C), est joignable auprès de l'adjudant (er) Heer, villa Pietralba 20214 Calenzana, 04 95 62 77 82. ▼





LA GARNISON

LE LOGEMENT

1) Le bureau logement de la Base de défense de Calvi.

Vous rejoignez le 2° REP ou la Base de défense de Calvi, prenez contact avec le bureau de logement afin qu'il dispose du temps suffisant pour prévoir l'attribution d'un logement correspondant à vos besoins.

Situé dans l'enceinte du camp Raffalli, il est ouvert du lundi au vendredi de 09h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30. A titre indicatif, vous êtes à 25km de l'île Rousse (30 min environ) et à 110km de Bastia (temps de trajet 01h30 environ). Une adresse de messagerie a été mise en place sur internet pour faciliter votre démarche : www.portail-logement.sga.defense.gouv.fr
Bureau logement : Tél : 04 95 60 92 53 - Fax : 04 95 65 30 88

Le bureau tient un fichier de l'ensemble des logements domaniaux (SNI : www.groupesni.fr) et conventionnés à sa disposition (Erilia : www.Erilia.fr),

mais également une liste de certains biens privés à la location (proposés par des propriétaires, elle peut sur simple demande, être communiquée ou être consultée au bureau logement).

Il vous délivrera en outre l'attestation nécessaire pour faire valoir vos droits à la majoration de l'indemnité pour charges militaires (MICM).

2) Le parc immobilier de la garnison de Calvi.

- Cité Santore (SNI)	: 98 logements
- Résidence Ogliastru 2 (Erilia)	: 10 logements
- Résidence Champeau (OPHLM)	: 30 logements
- Immeuble Poggiale (Domaine)	: 9 logements
- Villas domaniales (Domaine)	: 4 logements
- Résidence Hameau d'Asco (Erilia)	: 40 logements
Total	: 191 logements

Résidence Santore

98 appartements = 31 F2 de 54 m² - 36 F3 de 64 m² - 26 F4 de 78 m²
- 05 F5 de 87 m².

Localisation favorable, à 1 km du centre-ville, à 6 km du régiment et 5 minutes à pied des écoles maternelles. Logements de bonnes surfaces et à loyers accessibles (420 à 610 €). Rénovations effectuées en 2009 : portes d'entrée, peinture des locaux communs, mise aux normes électriques, toitures.



La résidence Santore, au centre-ville de Calvi (à droite, la résidence Ogliastru 2).



Résidence Ogliastru 2

10 maisons mitoyennes = 05 F4 de 100 m² - 05 F5 de 120 m².

Livrée en juillet 2007. Elle est située à 300m de la résidence Santore. Bon rapport prestations / loyers (820 à 1000 €).



La résidence Ogliastru 2.



Résidence Champeau

30 logements dont 19 maisons individuelles et 11 appartements = 06 F3 de 64 m² - 18 F4 de 75 m² - 06 F5 de 91 m².

Des surfaces et des tarifs attractifs (430 à 470 €). Cette résidence se trouve à

l'entrée de la ville, à 4 km du régiment et 4 km du centre-ville. Elle est composée d'appartements réservés à l'Etat et de logements sociaux.

Enfin, elle jouxte la caserne des pompiers et l'hôpital de Calvi.



La résidence Champeau - A gauche la caserne des pompiers, et au fond à gauche l'hôpital.



Résidence Poggiale

9 appartements = 02 F2 de 60 m² - 04 F3 de 83 m² - 02 F4 de 91 m² - 01 F5 de 116 m².

Grandes surfaces et loyers modérés (300 à 600 €). Une localisation privilégiée au cœur de la citadelle. L'immeuble dispose d'un parking privé et de caves.



La résidence Poggiale - A droite, le pavillon Y.



2° REP PLAQUETTE D'ACCUEIL

Villa « du Génie » (ou pavillon Y)

2 logements dans ce pavillon domanial = 01 F5 de 95 m² - 01 F6 de 119 m².
Grandes surfaces et loyers modérés (620 et 880 €). Une localisation
préférentielle au cœur de la citadelle.



Résidence Hameau d'Asco

40 villas individuelles avec jardin = 15 F4 de 83 m² - 20 F5 de 96 m² - 5 F6 de
112 m².

Localisation sur la commune de Calenzana à une distance de 4 km du régiment

et 12 km du centre-ville de Calvi. Bon rapport prestations / loyers (660 à 910 €).
L'attribution de ces logements est soumise au plafond locatif social.
Les écoles de Calenzana se trouvent à environ 8 km et sont desservies par des
bus de la mairie.



Le hameau d'Asco.



La résidence du hameau d'Asco.



3) La procédure d'élaboration d'une attribution de logement.

L'intéressé formule un souhait pour un logement auprès du bureau logement (courrier ou présentation au bureau) qui fait l'objet d'une demande et d'une décision enregistrées.

Sur cette demande figurera ensuite les avis et décision du commandement.
Le dossier est ensuite transmis aux sociétés de location (SNI, Erilia, OPHLM...).

Pièces à fournir :
- photocopie de la carte nationale d'identité,
- de l'ordre de mutation,
- de 2 avis d'imposition (pour la SNI et l'OPHLM).

D'autres pièces sont susceptibles de vous être demandées, comme :
- une photocopie du livret de famille,
- des justificatifs votre situation familiale (mariage, décès, de divorce). ▼

L'ENVIRONNEMENT HUMAIN

Le bureau environnement humain.

Le BEH est l'organe privilégié de la condition du personnel et de l'action sociale, il est directement rattaché au commandement et est subordonné au chef de corps du 2° REP.

Situé dans le même bâtiment que le bureau logement, vous y trouverez notamment :

- L'officier juriste (04 95 60 93 58) qui oriente particulièrement son champ d'action dans l'aide et le conseil concernant les déclarations sur le revenu, le surendettement, les litiges privés, de la vie courante (garantie et devoir d'information du vendeur, le contrat de bail).

L'officier en charge de la cellule d'assistance juridique est lié par le secret professionnel au même titre qu'un avocat et reste à disposition pour toutes les questions d'ordre juridique, assurance, imposition, bancaires, contraventions.

- La cellule d'information et d'aide aux familles (04 95 60 92 29) qui à tout moment, est capable d'informer les familles sur la vie des unités en opération

et les activités de cohésion, conseiller les familles confrontées à une difficulté et intervenir sans délais au profit de celles-ci en cas de besoin impérieux (après accord du commandement).

Elle facilite les démarches courantes et constitue un point d'entrée privilégié au régiment.

- Les assureurs. Les délégués AGPM (04 95 60 92 84 - 06 07 32 36 69) et GMPA (04 95 60 93 36 - 06 78 13 76 96) assurent une permanence au camp Raffalli le lundi et le mardi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

- Le vagemestre, le secrétariat CSA et le bureau de transit.

L'aumônerie catholique des armées (04 95 60 92 98 – 06 21 30 44 63) est au service de la communauté militaire et se tient à l'écoute de tous.

L'aumônier est toujours disponible et à toutes heures pour les militaires et leurs familles, pour votre bien-être moral, spirituel et social. ▼

L'assistance sociale.

Deux assistantes sociales sont à votre disposition pour vous aider au 04.95.65.04.24

Ces dernières appuieront vos demandes concernant notamment les chèques emploi CESU défense (aide à la personne lors des absences des maris en opérations, hospitalisation, mission hors métropole...) ou vous aiguilleront vers le soutien scolaire apporté par l'IGESA.

Son coût est très faible (cotisation annuelle de 13 €) et il n'est pas obligatoire d'être adhérent au CSA

Horaires :

- Soutien scolaire le mercredi de 09h00 à 11h00

- Cours de français épouses

* le jeudi de 9h à 12h

* le vendredi de 09h à 12h et de 13h30 à 16h30

Localisation :

- Résidence SANTORE, RDC du bâtiment B2

- Local avec 3 pièces pour étudier et 1 cuisine

Autres possibilités :

- Anglais (pas de cotisation en plus).

- Atelier enfants (32 € pour l'année en plus des 13 €).

- Activité cuisine, mais nécessité d'avoir une responsable (pas de cotisation en plus). ▼

IGESA (apprentissage du français).

Responsable : 06 70 38 10 99

Mail : igesa.cscalvi@orange.fr

Club n'appartenant pas au CSA mais à l'IGESA (institution de gestion sociale des armées), son but est de donner des cours d'apprentissage ou perfectionnement en français pour les épouses des militaires, de fournir un soutien scolaire aux enfants (CP à 6ème)



Le bâtiment du BEH.



VIVRE A CALVI

L'ensemble des informations utiles sur la commune de Calvi sont consultable sur le site de la mairie : <http://www.villedecalvi.fr>

LE MOT DU MAIRE

Liée au 2° REP depuis plus de quarante années par un indéfectible attachement, la ville de Calvi s'enorgueillit de compter parmi ses concitoyens une telle troupe d'élite.

Je suis particulièrement sensible à la devise *Mores majorum* de ce régiment hors

pair qui véhicule des valeurs telles que honneur, rigueur, discipline, fidélité et dévouement que je tiens ici à saluer.

Bénéficiant d'un cadre de vie agréable, les militaires et leurs familles participent volontiers à la vie locale. Aussi, je souhaite chaleureusement la bienvenue aux nouveaux arrivants.

La *Civitas semper fidelis* est heureuse de les accueillir. Gageons que leur séjour y soit durable et serein.



Vue aérienne de Calvi - La citadelle (place d'armes).



HISTOIRE DE LA VILLE

Une escale romaine.

Les nombreux vestiges néolithiques attestent la présence de l'homme il y a -6000 ans av. JC. Après leurs expéditions successives en Corse, entre 259 et 111 avant notre ère, les Romains s'établissent durablement et y développent l'agriculture. Les Grecs sont quant à eux à l'origine de la plantation de milliers d'oliviers et de la fabrication de huile sur toute la microrégion qui, par la suite, empruntera le nom de Balagne qui signifie « oliveraie » en grec.

Calvi : 500 ans sous l'influence génoise.

Dans la seconde moitié du Ve siècle, les invasions barbares détruisent Calvi qui n'était encore qu'un village ramassé sous son rocher. La cité se redresse sous l'administration pisane.

Au XIII^e siècle les seigneurs de la Cirnaca se disputent la Ville et son promontoire. Les Calvais, excédés, demandent en 1278 protection à Gênes qui s'appuie sur le fortin existant et commence les travaux du château et de la citadelle. Lors de l'expédition d'Alphonse V d'Aragon, Calvi, après une longue résistance, fut conquise en 1420. Mais l'année suivante, les habitants se révoltent et massacrent la garnison aragonaise. Pietro Baglioni, qui prit la tête du soulèvement, gagne à cette occasion le surnom de « Libertà ».

Calvi reste toujours fidèle à Gênes.

Selon certains historiens, le découvreur du « Nouveau Monde », Christophe Colomb, serait né dans la Citadelle autour de 1436. Les vestiges d'une maison appartenant à une famille du nom de Colombo sont encore visibles dans la Haute-Ville. En 1453, l'Office de Saint-Georges prend la direction de la Ville et du reste de la Corse. La peste (1528, 1529 et 1547) ainsi que les invasions barbares frappent Calvi de 1528 à 1529.

La république intensifie les travaux aux XVe et XVI^e siècles, et « Castel Nuovo » devient la résidence des gouverneurs génois de 1544 à 1548. A l'issue, le fort abrite le commandant des troupes constituées de mercenaires suisses, allemands et italiens.

En 1553, les Français tentent d'assiéger Calvi. En 1555, à l'initiative de l'alliance franco-turque, un nouvel assaut a lieu. Onze mille boulets sont tirés mais la ville ne plie pas. Gênes fait apposer une plaque, toujours visible à l'entrée de la Citadelle, sur laquelle on peut lire : « Civitas Calvi semper fidelis », la cité de Calvi toujours fidèle.

Calvi s'agrandit et devient même pour un temps la capitale de la Corse (1544/1548 ; 1652/1659), avant que Bastia ne retrouve ce rôle. Lors de la grande révolte des Corses contre Gênes (1729 à 1769), Calvi méfiante envers les villageois « paesani » sert de base aux troupes françaises du marquis de Maillebois qui sont venues en 1739 soutenir Gênes contre les insurgés de Giacinto Paoli et Théodore de Neuhoff. Après le premier siège de 1731, un second a lieu en 1755. Pascal Paoli prend la tête de l'ultime insurrection, Calvi n'adhère pas à ce nouveau pouvoir

La Révolution et l'Empire.

Pendant la Révolution de 1789, les Français enfermés à Calvi résistent aux Anglais, alliés de Paoli. En 1794, ces derniers, sous le commandement du général Stuart, assiègent Calvi et tirent 30 000 boulets contre les fortifications. Parmi les officiers britanniques, Horatio Nelson, futur amiral vainqueur d'Aboukir et de Trafalgar, perd son œil le 12 juillet lors d'un assaut. La Cité est conquise par les Anglais le 10 août. Ce siège marque la fin de l'influence génoise. Calvi sera anglaise pendant deux ans avant de devenir française. La Ville mettra plus d'un siècle avant de retrouver la prospérité.

Avec l'avènement de l'Empire, la présence française se pérennise en Corse. La caserne Sampiero accueille dans ses cachots le haut clergé romain déporté sur ordre de Napoléon en 1811. Calvi est une place forte militaire par excellence. Elle le restera jusqu'au second conflit mondial.

Du XX^e siècle à nos jours.

A la fin du XIX^e siècle, les marais sont asséchés et l'eau courante est installée. Le port de commerce est bâti. Les premières infrastructures d'accueil y fleurissent à partir des années 20 et, au fur et à mesure, les moyens d'accès et de communication se multiplient. Le train désenclave la Balagne, l'activité viticole est encouragée par le développement du Tourisme.

En 1938, la base aérienne militaire de Fiume Secco est construite. Elle s'agrandit et accueille ensuite le 1^{er} bataillon parachutiste de choc jusqu'à l'arrivée du 2^e REP d'Algérie en 1967 qui le rebaptise camp Raffalli.

L'aéroport ouvre en 1951, le port de plaisance ouvre en 1970. Début 2010, l'antenne de Calvi est déménagée au profit de bâtiments neufs, se voyant reclassée ainsi en hôpital. Calvi a su ainsi préserver le charme de son passé tout en devenant une cité balnéaire ouverte au Tourisme disposant d'infrastructures modernes.



Vue aérienne de la citadelle de Calvi.



2° REP PLAQUETTE D'ACCUEIL

LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Les services de l'état

Conseil général de Haute-Corse : Rond-Point Maréchl Leclerc
20200 Bastia **04.95.55.55.55**
Sous-préfecture de Calvi : Avenue de la République – 20260 Calvi
Lundi au vendredi de 8h30 à 11h30. **04 95 65 95 95**

Centre des impôts : Immeuble Casa Vecchia - 20260 Calvi **04.95.65.92.50**
Trésorerie perception : Place Marchal - 20260 Calvi **04.95.65.00.25**
CPAM : Centre Jean Simi - 20220 Ile Rousse **36.46**
(Caisse primaire d'assurance maladie). Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 plus lundi de 14h à 16h et jeudi de 14h à 16h30
CAF (Caisse d'allocations familiales)
Permanence administrative jeudi de 09h à 12h et de 13h à 16h. Permanence sociale (sur rendez-vous).

Les services de la mairie

Mairie de Calvi : Rue Albert 1er – 20260 Calvi **04.95.65.82.00**
Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
La communauté des communes : **04.95.62.88.41**
4 bis av du Cdt Marche - 20260 Calvi
Collecte des encombrants (sur rendez-vous) **06.32.06.09.58**
Centre communal d'action sociale (CCAS) : **04.95.65.89.06**
Avenue Cdt Marche **04.95.65.89.09**
Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Démarches administratives : Retraite, dossier RSA, CMU, ACS (Aide à la complémentaire santé), dossier MDPH, pôle emploi, Etc...
Service de navette gratuite : **04.95.65.89.06**

Les services liés à l'installation à votre domicile

Société des eaux (CMESE-Kyrnolia) : **04.95.65.12.58**
Immeuble Orticoni - 20260 Calvi
EDF : Chemin Donaté - 20260 Calvi **04.95.65.80.00**
La poste : Boulevard Wilson - 20260 Calvi **04.95.65.90.90**
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 - Samedi de 8h30 à 11h30.
France Telecom : 20220 l'Ile Rousse. **10.14**
Dérangement **10.13**
Télégramme **36.55**

Les écoles

Lycée polyvalent de Balagne – 20220 Ile Rousse **04.95.63.04.10**
Collège Orabona – 20260 Calvi **04.95.65.08.65**
Ecole primaire Loviconi – 20260 Calvi **04.95.65.05.42**
Ecole primaire Bariani – 20260 Calvi **04.95.65.03.02**

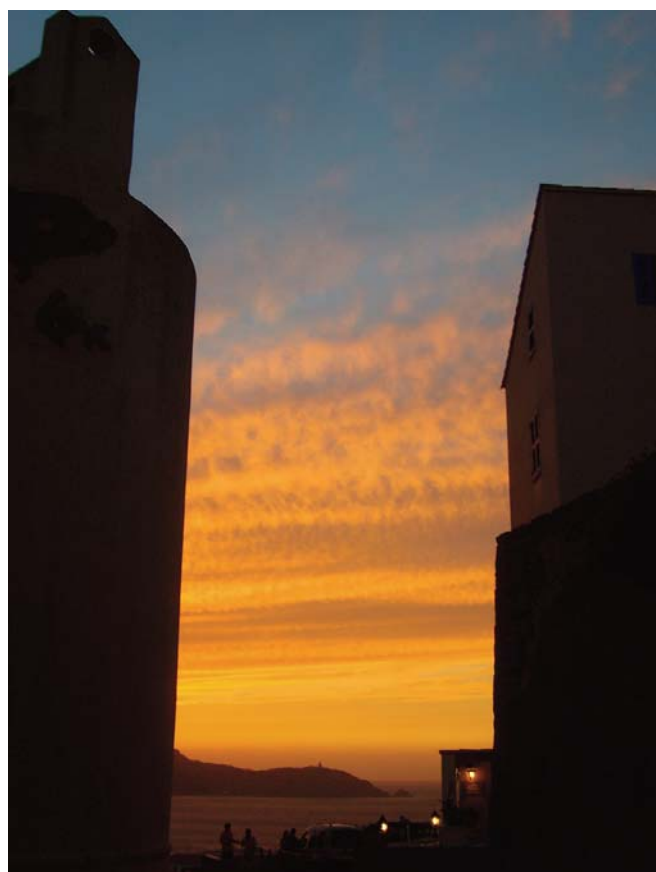
Ecole maternelle Santore – 20260 Calvi **04.95.65.27.36**
Ecole maternelle Cardellu – 20260 Calvi **04.95.65.00.71**
Halte-garderie **04.95.65.20.99**

Permanences d'organismes extérieurs à la Mairie

CARSAT Sud Est - Immeuble Cymros
Mardi et jeudi matin (sur rendez-vous), sans rendez-vous l'après-midi.
Pole « enfance et jeunesse » : Route de Santore - direction **06.89.61.24.48**
accueil **04.95.47.00.30**
Le centre social Cardellu : Lieu-dit Cardellu - direction **04.95.47.61.92**
accueil **04.95.34.47.59**
Permanences d'organismes au centre : **04.95.34.80.90**
- Aiuu e' sulidarity : Vendredi de 14h à 17h
- Armée de terre : 3^e mardi de chaque mois de 14h à 16h
- Marine nationale : 1^{er} mercredi de chaque mois de 13h à 15h.
- Ava basta : 2^e mardi du mois de 15h à 17h.
- CICAS (sur rendez-vous) 2^e mardi de chaque mois de 9h à 12h.
- Crédit Municipal de Toulon : 2^e et 4^e lundis du mois, de 09h à 12h.
- EIDE (Insertion des demandeurs d'emploi) : Jeudi de 09h-18h.
- Etablissement français du sang : 8 demi-journées par an, annoncées par affichage.
- Le Service social maritime : 1^{er} mercredi du mois, de 10h à 11h, à raison d'une permanence trimestrielle.
- Ligue contre le cancer : Mardi de 14h à 16h.
- Mission locale rurale : Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 16h.
- Mutuelle intérieure : 1^{er} mardi de chaque mois de 14h à 17h.

LES NUMÉROS UTILES

Gendarmerie de Calvi : Route de Porto - 20260 Calvi **04.95.65.00.17**
Police municipale Calvi : Port de Plaisance - 20260 Calvi **04.95.65.44.77**
Douanes : 20260 Calvi **04.95.65.00.69**
DISS (assistants sociaux) : Lot. les collines - 20260 Calvi **04.95.65.07.13**
Affaires maritimes : Port de plaisance - 20260 Calvi **04.95.65.01.71**
Office du tourisme : Port de plaisance - 20260 Calvi **04.95.65.16.67**
CROSS (sauvetage en mer, Ajaccio) **04.95.20.13.63**
Presbytère : Boulevard Wilson - 20260 Calvi **04.95.65.00.72**
MDPH : Les terrasses du Fango - Rue du juge Falcone **04.95.30.08.35**
20405 Bastia (Maisons départementales des personnes handicapées)
Conseil juridique : Centre Jean Simi - 20220 Ile Rousse **04.95.11.03.20**
Permanences gratuites et confidentielles.
Ecoute cancer **0.810.810.821**
Corse matin/La Corse : Place porteuse d'eau - 20260 Calvi **04.95.65.90.60**
Météo France : Aéroport St Catherine - 20260 Calvi **04.95.65.26.20**



Rue commerciale - Coucher de soleil sur Stareso, au cœur de la citadelle.



2° REP PLAQUETTE D'ACCUEIL

LES SERVICES

Transports

<u>Aircorsica</u>	0825.35.35.35
<u>Airfrance</u>	36.54
<u>Aéroport Ste Catherine</u>	04.95.65.88.44
<u>Port de commerce de Calvi</u>	04.95.65.05.21
<u>SNCM</u>	32.60
<u>CMN</u>	0810.20.13.20
<u>Corsica ferries</u>	0825.095.095
<u>Gare de Calvi</u>	04.95.65.00.61
<u>Cars</u>	04.95.65.11.35

Taxis

- Abeille taxis	04.95.65.03.10
- Agostini Gérard	04.95.65.13.35
- Taxi Balagne	06.13.84.64.55
- Radio Taxis Calvais	04.95.65.30.36
- Barbe Jean-Marc	04.95.60.46.75

Alimentation

- Casino	04.95.65.91.90
- Super U	04.95.65.04.32
- Alimentation du Golfe (de mars à octobre)	04.95.65.10.04
- Thiriet	04.95.62.85.69

LA SANTE

Urgences

<u>Hôpital de Calvi/Balagne</u> :	04.95.65.11.22
-----------------------------------	----------------

SAMU : 15

En sachant que si vous faites le 15, vous obtiendrez le standard de Bastia.

Pompiers : 18

En sachant que si vous faites le 18 d'un téléphone fixe, vous obtiendrez la caserne de Calvi, si vous faites le 18 d'un téléphone portable, vous obtiendrez la caserne de Bastia.

Police Secours : 17

Appel d'urgence européen : 112

Pour toutes urgences depuis un téléphone portable

Sans abri : 115

Enfance en danger : 119

Centre anti-poisons : 04.91.75.25.25
Surveillance plage : 04.95.47.07.21

Consultations hôpital Calvi/Balagne

<u>Consultations publiques (gratuites)</u>	
<u>Ophthalmologue</u> : Dr Etienne, 04.95.65.85.60	
<u>Gynécologue</u> : Dr Colombani, Dr Galais, Dr Salvetti	04.95.65.85.60
<u>Orthopédiste</u> : Dr Hery	04.95.65.85.60
<u>Sage-femme</u> : Me Zaidi	04.95.65.85.60
<u>Addictologue</u> : Dr Moscardini	04.95.31.61.38

Consultations payantes

<u>Ophthalmologue</u> : Dr Petreto, Dr Ghionga	04.95.46.01.91
<u>Gynécologue</u> : Dr Martelli, Dr Pinelli, Dr Munoz	04.95.31.12.48
<u>Orthopédiste</u> : Dr Mathieu	04.20.40.60.10
<u>Anesthésie</u> : Dr Meschi, Dr Papadacci, Dr Vaillant	04.95.65.85.60
<u>Pneumologie</u> : Dr Perquis G., Dr Paoli, Dr Perquis A.	04.95.30.70.00
<u>Urologue</u> : Dr Le Pellec	04.95.54.51.99
<u>Gastro-enterologie</u> : Dr Lefebvre	04.95.31.21.95
<u>Dermatologue</u> : Dr Malleroni	04.95.46.24.01
<u>ORL</u> : Dr Omnimus	04.95.31.04.75
<u>Chirurgie</u> : Dr Tondera, Dr Luciani	04.20.20.80.71

Hôpitaux & cliniques de Bastia

<u>Centre hospitalier général</u> : Route Impériale – 20600 Bastia	04.95.59.11.11
<u>Clinique Filippi</u> : 22, Boulevard Danesi - 20200 Bastia	04.95.34.89.89
<u>Clinique Maynard</u> : Ch. de l'usine à gaz - 20200 Bastia	04.95.55.39.39
<u>Clinique Zuccarelli</u> : Quartier Toga - 20200 Bastia	04.95.32.99.99
<u>Polyclinique de Furiani</u> : RN 193 - 20600 Bastia	04.95.54.51.91

Médecins généralistes

<u>Dr Fade Michel</u> : Imm. Madona di a serra - 20260 Calvi	04.95.65.03.20
<u>Dr Malter-Fade Brigitte</u> : Im Madona di a serra - Calvi	04.95.65.03.20
<u>Dr Lupetti Thierry</u> : Résidence l'Alba - 20260 Calvi	04.95.65.10.02
<u>Dr Shintu Christian</u> : Résidence l'Alba - 20260 Calvi	04.95.65.10.02
<u>Dr Fremont François</u> : U Stagnu - 20260 Calvi	04.95.60.57.94
<u>Dr Renard Dominique</u> : U Stagnu - 20260 Calvi	04.95.60.57.94
<u>Dr Renault Philippe</u> : Bd Wilson - 20260 Calvi	04.95.59.71.20



La gare - Bastia, à 1h30 de route - L'entrée de Calvi - Les plages.



2° REP PLAQUETTE D'ACCUEIL

Médecins spécialistes

Psychiatre

- Dr Ferriere Jean-Marc : Rue Albert 1^{er} - 20260 Calvi **04.95.61.13.40**

Gynécologues

- Dr Martelli Dominica : Marine de Davia - 20220 Corbara **04.95.60.29.29**
Uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, sauf le mercredi après-midi.

Cardiologue

- Dr Claret-Montecatini : 33 Lot. moulin à vent **04.95.60.31.62**

20220 Ile Rousse - Uniquement sur rendez-vous **04.95.60.31.62**

- Dr Velut Jean Gabriel : 33 Lot. moulin à vent **04.95.60.31.62**

20220 Ile Rousse - Uniquement sur rendez-vous **04.95.60.31.62**

Angéiologue

- Dr Vallecalle Shintu Annie : 33 Lot. moulin à vent **04.95.60.31.62**

20220 Ile Rousse - Uniquement sur rendez-vous **04.95.60.31.62**

Endocrinologue

- Dr Casalta-Simeoni Julia : Res. U Sognu Bat B **04.95.36.39.91**

20220 Ile Rousse - Uniquement sur rendez-vous **04.95.36.39.91**

Orthophoniste

- Roder-Castelli Sandrine : Res. Santa Régina **04.95.65.44.70**

20260 Calvi - Uniquement sur rendez-vous **04.95.65.44.70**

- Ferriere-Castelli Marie-Françoise : Rés. Santa Régina **04.95.48.68.09**

20260 Calvi **04.95.48.68.09**

Orthoptiste

- Guglielmi Valérie : 12, Rue Notre Dame **04.95.60.12.18**

20220 Ile Rousse - Uniquement sur rendez-vous **04.95.60.12.18**

Podologue

- Couto Jean-Marc : Résidence Caroline - 20260 Calvi **04.95.60.71.32**

Dentistes

- Ferrandi Jean-Michel : Res. Les remparts - 20260 Calvi **04.95.65.38.84**

Uniquement sur rendez-vous lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et 14h à 19h mercredi 9h à 15h

- Gambini Raphaël : 2, Av. de la République - 20260 Calvi **04.95.65.46.45**

Uniquement sur rendez-vous mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 19h, jeudi 9h à 12h

- Martelli Joseph Antoine : Res. Casa Vecchia - 20260 Calvi **04.95.65.18.11**

Uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

- Raffalli François : Imm. Punta Rossa Bat B - 20260 Calvi **04.95.65.17.63**

Uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Masseurs kinésithérapeutes

- Cazis-Boussard Béatrice : Imm. Réginella - 20260 Calvi **04.95.65.30.39**

Uniquement sur rendez-vous : Cabinet et soins à domicile **04.95.65.30.39**

- Lupetti Noëlle : Av. Christophe Colomb - 20260 Calvi **04.95.62.74.86**

- Maraninchi Franck : 20260 Calvi **04.95.62.74.86**

- Acquavital : Route de Calenzana - 20260 Calvi **04.95.61.31.06**

Diététicienne

- Lanzalavi Marielle : Imm. Caroline Bat A2 - 20260 Calvi **06.03.83.63.39**

Uniquement sur rendez-vous **06.03.83.63.39**

Infirmiers

- Griscelli Sophie : Immeuble Ortoni - 20260 Calvi **04.95.62.70.92**

- De Jesus Alfonso : Chemin de Rondoli - 20260 Calvi **06.10.87.21.48**

- Lantz Marie-Claude : Immeuble Caroline - 20260 Calvi **04.95.65.03.58**

- Le Maire Manoëlle : Quartier La Mora - 20260 Calvi **04.95.60.26.78**

- Fontaine Catherine : Santa Régina 2 - 20260 Calvi **06.33.56.07.52**

- Vallecalle Daniel : Imm. la Roseiraie - 20260 Calvi - (cab) **04.95.60.68.38**

(dom) **04.95.65.16.93**

Maisons de repos, de convalescence, de retraite

- Résidence foyer l'Age d'or : **04.95.60.10.80**

Av Jacques Orsoni- 20220 Ile Rousse **04.95.60.10.80**

- Maison de retraite la Sainte Famille : **04.95.31.32.30**

18 Bd H. de Montera 20200 Bastia **04.95.31.32.30**

- E.H.P.A.D : Mapad chemin Annonciade - 20200 Bastia **09.62.32.37.97**

- Maison de Retraite Notre Dame : **04.95.31.06.87**

6 bd Danesi - 20200 Bastia **04.95.31.06.87**

- Maison de Retraite Résidence St André : **04.95.54.21.21**

Les Collines - 20600 Furiani **04.95.54.21.21**

Centre d'auto-dialyse

Quartier Ginebaro - 20220 Ile Rousse **04.95.60.20.05**

Uniquement sur rendez-vous **04.95.60.20.05**

Radiologue

Imagerie médicale de Balagne : **04.95.62.88.88**

Route de Calvi - 20220 Ile Rousse - Uniquement sur rendez-vous (sauf urgence)

du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h, vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

04.95.62.88.88

Laboratoire d'analyses médicales

Laboratoire Faure et associé : **04.95.65.00.78**

Immeuble Santa Giulia - 20260 Calvi **04.95.65.00.78**

Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 16h à 18h **04.95.65.00.78**

Opticiens

- E et C. Luciani associé : **04.95.65.23.47**

Rés. Saint Philippe - RN 197 - 20260 Calvi **04.95.65.23.47**

- Optique Baldi - Le grand large - 20260 Calvi **04.95.59.01.10**

- Les opticiens mutualistes : 9 bd Wilson - 20260 Calvi **04.95.36.40.21**

Pharmacies

- Pharmacie de la Serra : Res. Laniella I - 20260 Calvi **04.95.65.15.53**

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 19h **04.95.65.15.53**

- Pharmacie de la Plage : 3, Rue Joffre - 20260 Calvi **04.95.65.00.24**

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 19h **04.95.65.00.24**

- Pharmacie Centrale : Imm. Punta Rossa - 20260 Calvi **04.95.65.08.54**

Consultez le journal pour connaître la pharmacie de garde du week-end **04.95.65.08.54**

Ambulances

Isula ambulances : Résidence Laniella II - 20260 Calvi **04.95.60.08.53**

04.95.60.08.53

04.95.65.11.91

09.66.87.08.53

Vétérinaires

Chauvy- Pinelli- Pot : **04.95.65.14.65**

Immeuble Madonna di a Serra - 20260 Calvi **04.95.65.14.65**



Le boulevard Wilson - Le port de plaisance.



LES AIDES A DOMICILE

Aide-ménagère

- ADMR : (Aide à domicile en milieu rural) : **04.95.65.02.12**
Rue des Ecoles - 20260 Calvi
- CORSSAD : 28 rue Notre Dame - 20220 Ile Rousse **04.95.60.27.88**
(Centre organisation régionale service soins aide domicile)
- Aiutu e'solidarita : 1 bd Paoli - 20200 Bastia **04.95.34.80.90**
- CAP (Corse aide à la personne) : **04.95.47.45.19**
4 rue des villas - 20250 Corte

- Petite réparation à domicile, aide pour le jardinage
ADMR : (Aide à domicile en milieu rural) : **04.95.65.02.12**
Rue des Ecoles - 20260 Calvi

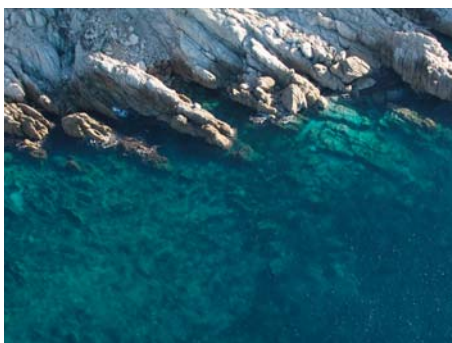
- Portage de repas
CORSSAD : 28, Rue Notre Dame - 20220 Ile Rousse **06.72.29.04.92**

LES BANQUES

- Banque populaire provençale : **08.20.33.74.71**
22 bis boulevard Wilson - 20260 Calvi - N° à tarif spécial - Lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h45 à 17h15, samedi matin 8h15 à 12h
- Crédit agricole : Immeuble Reginella - 20260 Calvi **04.95.65.90.20**
Lundi au vendredi de 8h15 à 11h45 et de 13h30 à 17h
- Crédit lyonnais : 7 Boulevard Wilson - 20260 Calvi **04.95.65.93.91**
Lundi au vendredi de 8h15 à 12h25 et de 14h à 17h
- Société générale : Boulevard Wilson - 20260 Calvi **04.95.65.05.38**
Lundi au vendredi de 8h10 à 12h et de 14h à 17h.
- Caisse d'épargne Provence Alpes Corse **08.20.82.04.39**
Résidence les Alizées - 20260 Calvi - N° à tarif spécial
Volés ou perdus
- Carnet de chèques : 08.36.68.32.08 - Carte Bleue : **08.36.69.08.80**

LOISIRS et ASSOCIATIONS

- Ciné café Calvi : Centre social Cardellu - 20260 Calvi **07.86.97.85.58**
- Médiathèque : Centre social Cardellu - 20260 Calvi **04.95.32.24.18**
- Le complexe sportif : **04.95.37.43.44**
- Lieu-dit Biottali, route de Calenzana - 20260 Calvi
- Salle du centre social Cardellu :
 - Atelier Sociolinguistique : Vendredi de 9h à 12h.
 - Atelier d'intégration : Mercredi de 9h à 12h.
 - Avvene : Du lundi au vendredi, de 17h30 à 19h, sauf le mercredi.
 - Balagna Chess club : Le lundi de 17h à 19h, le mercredi de 09h à 12h.
 - Calvi Jazz festival : Les 2° lundi et 4e vendredi du mois, de 18h à 20h.
 - Chi Fà productions : Samedi, de 14h à 17h.
 - Citadelle loisirs : Mardi de 9h à 17h, jeudi et vendredi de 14h à 17h.
 - Club des lecteurs : 1^{er} lundi de chaque mois, de 14h30 à 17h.
 - Cours d'informatique : Jeudi de 09h à 11h.
 - Couveuse d'entreprises corse : Jeudi de 9h à 12h.
 - Cubaila Casino (Salsa) : Mercredi de 15h à 18h, le Jeudi de 19h à 22h.
 - Ecole des parents et des éducateurs : Mercredi de 14h à 18h.
 - Île & L danse : Samedi de 9h30 à 11h30.
 - La Fracada : Mercredi de 20h à 23h.
 - La Boule Calvaïse : Les 2° et 4° lundis du mois, de 18h à 20h.
 - LEA V.I.E : 2° mardi de chaque mois, de 18h à 21h.
 - Médiation sociale et point informations juridiques : Vendredi de 14h à 17h (sur rendez-vous).
 - U Timpanu : Lundi de 16h à 19h, mardi et mercredi de 09h à 21h, jeudi et Vendredi de 16h à 20h, samedi de 09h à 20h.
 - Yoga : Mardi et Jeudi de 10h à 11h30 et de 19h à 20h30. ▼



Les plages - Notre Dame de la Serra - La cathédrale St Jean-Baptiste - La côte sauvage - La tour de sel - Les commerces - La Scandola.



VUE GENERALE DE LA GARNISON DE CALVI



Vue générale aérienne de la baie.



Vue générale aérienne de la baie, à partir du camp.



VUE GENERALE DE LA GARNISON DE CALVI



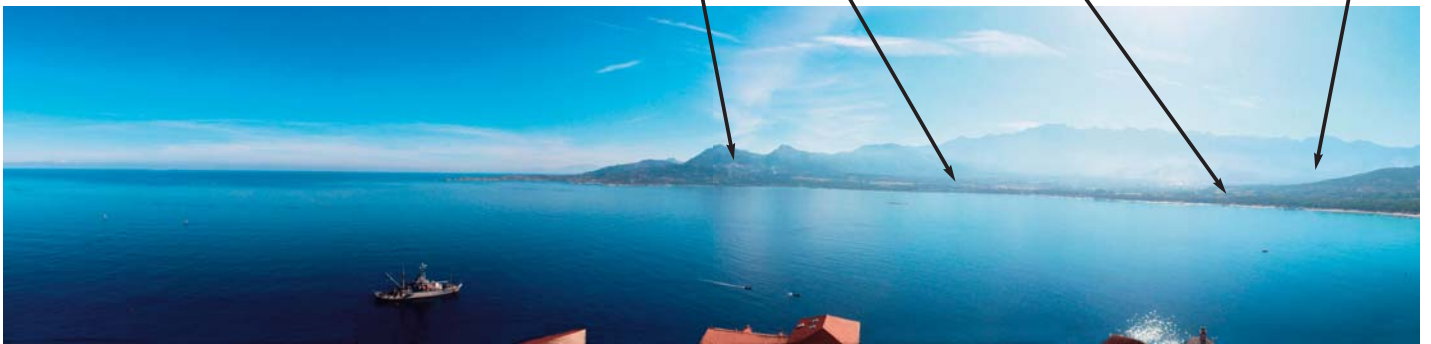
Vue générale aérienne de la baie.

Centre ville - Res. Santore, Ogliastru, écoles



Panoramique réalisé à partir de la citadelle (caserne Sampiero) - Partie ville.

Lumio Camp Raffalli Res. Chapeau, Hôpital, pompiers Calenzana



Citadelle - Res. Poggiale, pavillon Y

Panoramique réalisé à partir de la citadelle (caserne Sampiero) - Partie baie.



VIVRE A CALENZANA

L'ensemble des informations utiles sur la commune de Calenzana sont consultable sur le site de la mairie : <http://www.mairie-calenzana.fr>

PRESENTATION DE LA COMMUNE

Ce village est très riche en histoire et en architecture. En vous égarant dans Calenzana, vous pourrez découvrir l'église Saint-Blaise, de style baroque construite sur un sanctuaire roman du XIIe siècle qui a été classée monument historique depuis 1981. Vous apprécierez la chapelle Santa-Restituta du XVIe siècle qui abrite les reliques de Santa-Restituta, patronne de la Balagne depuis la décision de Jean-Paul II en 1984. Autre curiosité que son capitole élevé pour la sépulture de 500 mercenaires allemands recrutés pour défendre la République génoise lors du grand soulèvement des Corses contre Gènes. Ces derniers périrent jusqu'au dernier sur ce champ de bataille qui devint leur sépulture en 1732.

Entre mer et montagne, entouré d'oliviers, le village de Calenzana s'étire au pied du Montegrosso. Dans cet environnement privilégié, se développent des activités

agricoles, pastorales, et viticoles dont sont issus des produits traditionnels de qualité (réputé pour son « Piquant » et son miel AOC). Le village est le point de départ Nord du GR20 et vous pouvez prendre nombre d'informations à la maison du parc à côté du gîte d'étape municipal. C'est aussi un lieu de passage sur le tracé du sentier Mare e Monti qui rejoint Cargèse.

Fort d'environ 1700 habitants, c'est le second village de Corse de par son étendue. Ses 18500 ha comprennent des vallées, les forêts de la Flatta et Bonifato et une façade maritime d'à peu près 20 kilomètres. Son immense territoire varié permet une diversité des activités sportives et vous pourrez de ce fait pratiquer l'escalade, le VTT, le parapente ou de nombreuses randonnées.

La commune possède aussi ses petits commerces, son centre commercial, son médecin, sa station-service et son camping municipal où les randonneurs peuvent bivouaquer. Son école est desservie par des bus mis à disposition par la mairie.

Calenzana, la Balagne des gens heureux...



Calenzana.



Les extraordinaires paysages du GR20, dont Calenzana est le point de départ au nord de l'île.



VIVRE A LUMIO

L'ensemble des informations utiles sur la commune de Lumio sont consultable sur le site de la mairie : <http://www.mairie-lumio.fr/>

PRESENTATION DE LA COMMUNE

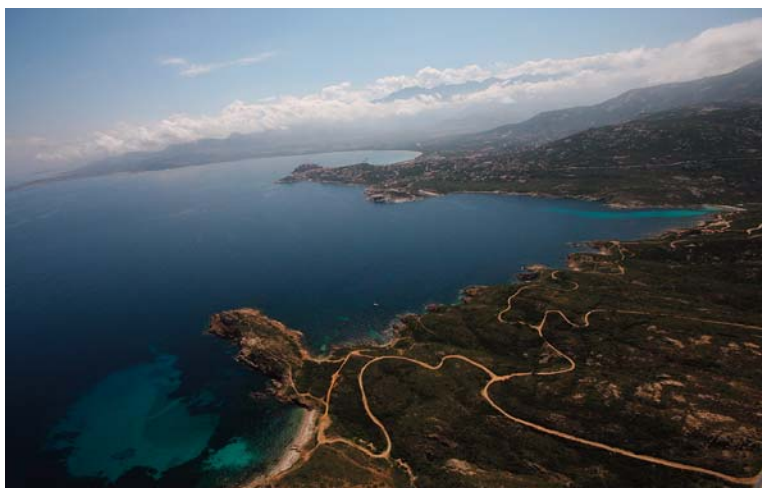
Lumio est un village pittoresque qui compte 1300 habitants à l'année, situé entre la mer et la montagne, perché à l'extrémité de la baie de Calvi (7km du centre-ville). Construit au XVe siècle, les ruines du premier village (Occi) le surplombent. Dans le cimetière se trouve une église romane (san Pietro et San Paolo) datant du XIe siècle.

La commune, grâce à son activité touristique et ses résidences secondaires, avoisine les 10 000 habitants au plus fort de la haute saison.

Baigné de lumière du matin jusqu'au soir, il n'est jamais le même au cours de la journée. Au coucher du soleil le granit rose et l'ocre des maisons prennent des teintes indescriptibles que seul l'œil peut percevoir.

L'activité de Lumio est essentiellement constituée de l'économie touristique, générant des prestations hôtelières, locatives, de camping, commerciales et de services. Son port de plaisance se situe dans la marina de Sant'Ambroggiu.

La commune s'enorgueillit également de la présence du Clos Culombu qui produit des crus réputés, ainsi que de l'Astratella, producteur d'huiles essentielles des plantes locales, sans oublier les bergers traditionnels qui élèvent les brebis pour la production de lait et de fromages. ▼



Le village de Lumio - La marine de san Ambroggio - La côte - Coucher de soleil balain.



VIVRE A L'ILE ROUSSE

L'ensemble des informations utiles sur la commune de Lumio sont consultable sur le site de la mairie : <http://ilerousse.corse.fr//>

PRESENTATION DE LA COMMUNE

Lieu d'habitat pour l'homme depuis la plus haute antiquité (3 à 5 millénaires avant J.C.), l'île Rousse fut un millier d'années avant notre ère une petite ville prospère et dépendante de la ville de Tyr en Phénicie qui la baptisa Agilla.

Ruinée par la flotte phocéenne de Calaris (Galeria), Agilla devint comptoir romain sous le nom de Rubico Rocega jusqu'au quatrième siècle de notre ère. Trop proche de la mer elle subit les invasions barbaresques et celles d'ennemis potentiels, et ne fut habitée durant plusieurs siècles que par des pêcheurs et des paysans qui vivaient des produits de la mer et de la terre autour des villages de

Santa Reparata et de Monticello.

Au XVII^e siècle, des propriétaires de Santa Reparata implantèrent des magasins pour y faire du troc par voie maritime avec les villages côtiers de la Balagne, du Nebbiu, et de l'ouest du Cap Corse.

Vers 1759, Pascal Paoli qui venait souvent en Balagne, décida d'équiper la Corse d'un port au nord-ouest de l'île pour essayer de couper le trafic maritime entre Gènes et Calvi.

Ses plans préparés, "le Père de la Patrie" décida le gouvernement de Balagne, siégeant à Algajola, de donner l'autorisation de création d'une enceinte fortifiée protégeant le port (Le Scalu) le 10 décembre 1765. L'île Rousse est née de cette décision.



L'île Rousse, son port et sa presqu'île. La côte aux abords de la cité (Algajola, en haut à droite).



2° REP PLAQUETTE D'ACCUEIL

Entourant une baie limitée au nord-ouest par les îlots de porphyre rouge qui lui ont valu son nom, au sud par une plage de sable blanc immaculé, l'Île Rousse se présente dans toute sa beauté, s'étalant, vers l'ouest, de la mer à la colline du Sémaphore et le col de Fogata .

La vieille ville, voulue par Pascal Paoli, étire ses rues pavées quasiment rectilignes et orientées nord-sud.

Depuis les quais du port de commerce installé sur 3 des 6 îlots, le port des pêcheurs et les ponts qui rattachent le complexe portuaire à la côte et jusqu'au marché aux vingt et une colonnes, les fortifications, les maisons de l'ancienne ville, la caserne (actuel hôtel de ville), la poudrière, les églises, l'hôtel Napoléon, le phare ou encore le moulin à vent s'étalent dans le temps, de 1765 à la moitié du XIX^e siècle.

L'Île Rousse est une ville à part dans l'histoire de la Corse. Ses contradictions en font un lieu attachant. Certaines maisons aux escaliers intérieurs florentins sont absolument magnifiques.

L'église dédiée à Notre Dame de Miséricorde jouxte un ancien couvent des franciscains, quant à l'église de l'Immaculée Conception de Marie, notre paroisse, elle se trouve sur l'ouest de la grande place et attire le regard avec son parvis et ses énormes palmiers dattiers (depuis 1890) à l'ombre desquels il fait bon jouer à la pétanque.

La ville nouvelle continue harmonieusement l'ancienne au-delà de la magnifique Place Paoli ombragée par ses platanes plus que centenaires où il fait bon prendre le frais l'été. ▼



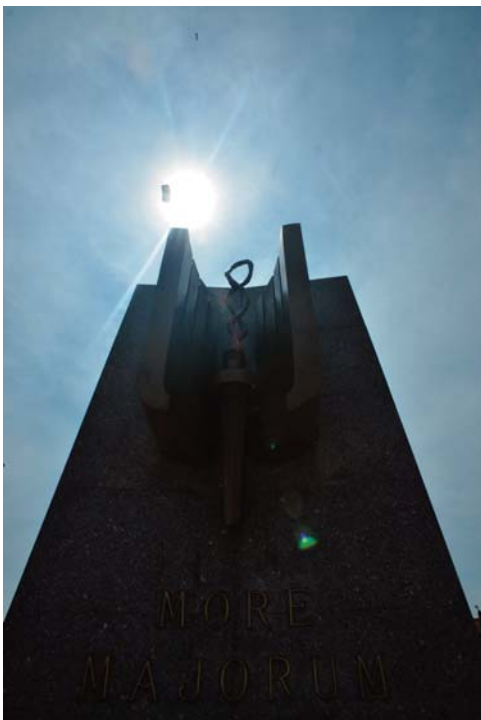
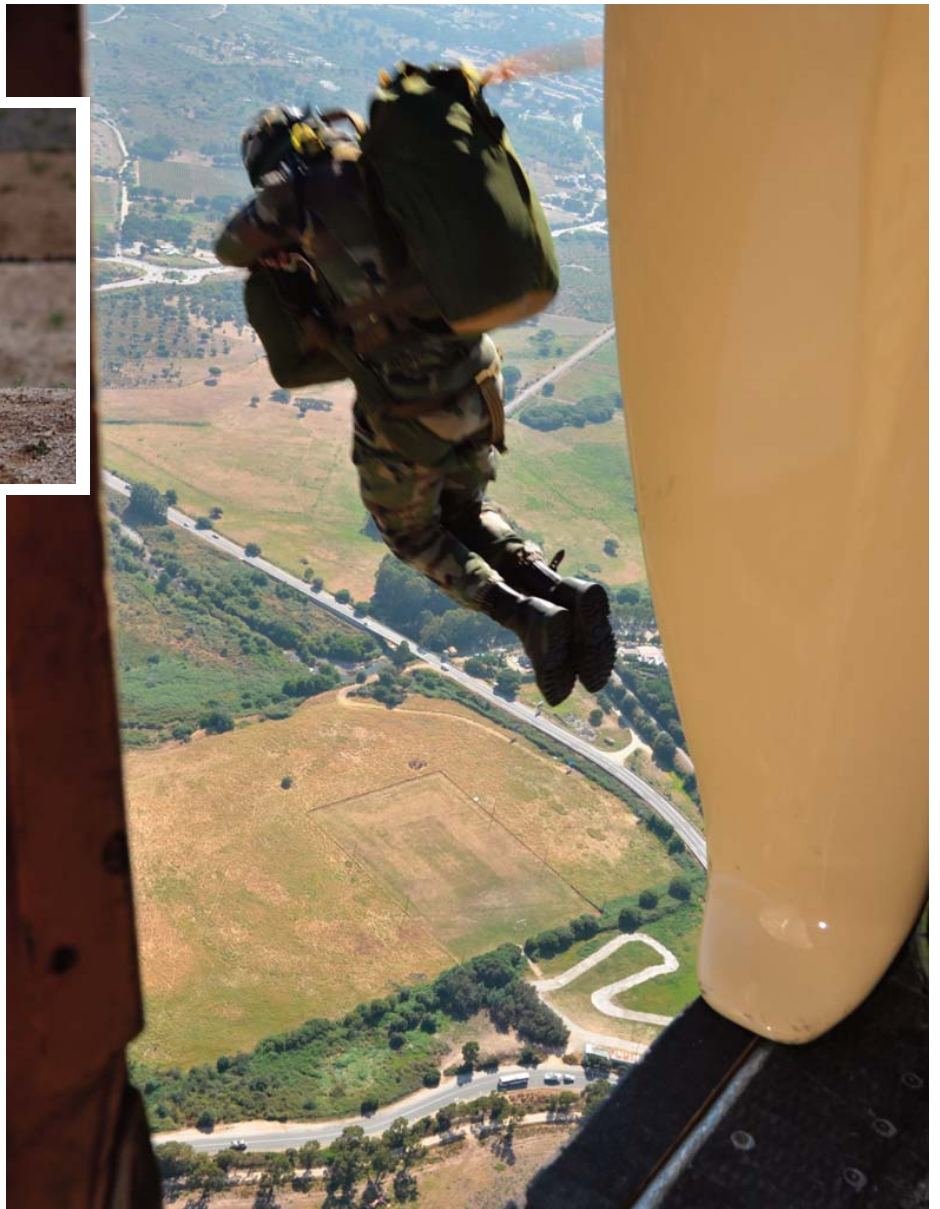
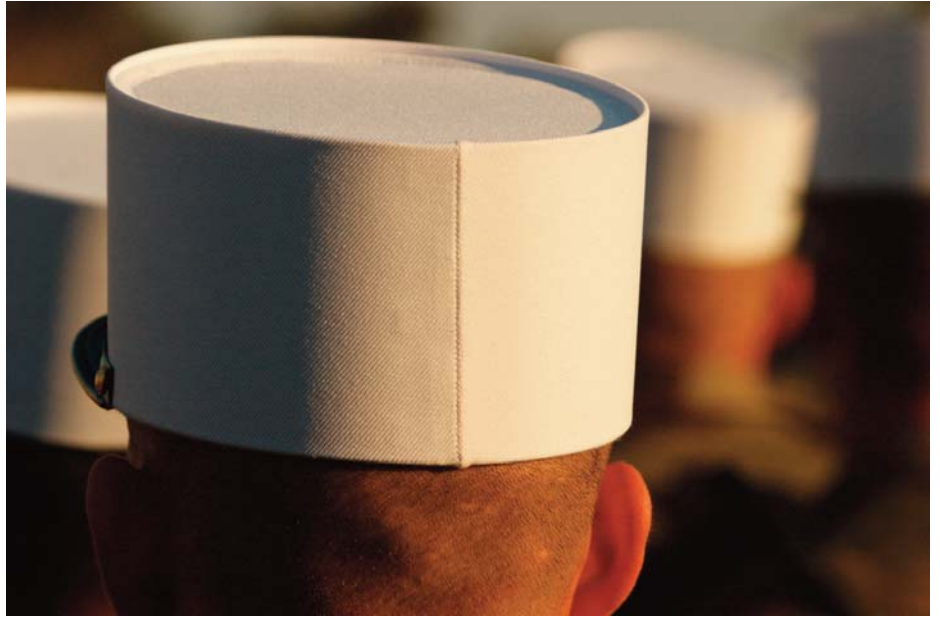
La mairie - Le port de commerce - L'Île Rousse vue de Monticello.



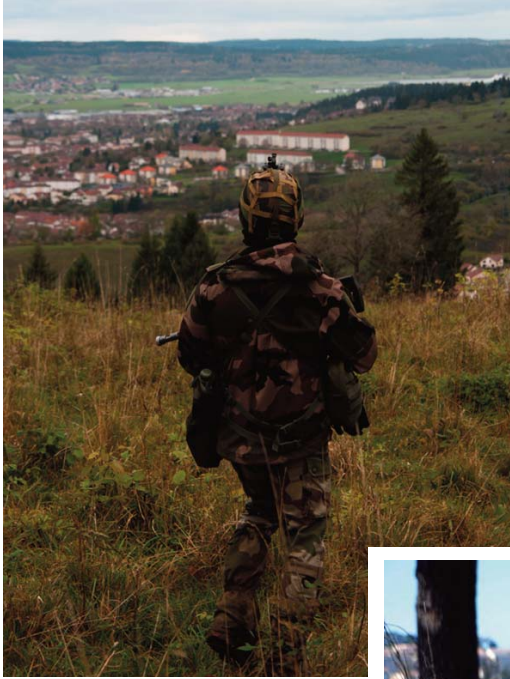
BIENVENUE AU 2^E REP

SUIVEZ L'ACTUALITE DU REGIMENT GRACE AU REP INFO

ET AU SITE www.2rep.legion-etrangere.com













2^E REGIMENT ETRANGER DE PARACHUTISTES



MORE
MAJORUM

MORE MAJORUM